

agēa sénior «Infos»

LA VOIX DE L'UNION NATIONALE DES AMICALES D'AGENTS GÉNÉRAUX D'ASSURANCES RETRAITÉS

www.ageasenior.fr



Bonne et heureuse
année 2019



Sommaire

- 3** Editorial du Président
- 4** CAVAMAC, calcul de la valeur du point RCO
- 5** Du nouveau dans la gestion des remboursements santé, PRAGA-APRIA
- 6** Fonds d'action social CAVAMAC
- 7-19** La vie des Régions
- 20-23** La vie des Amicales de Compagnies
- 24-26** Sorties & voyages
- 27** Un artiste en Auvergne
- 28-31** La couleur verte
- 32-33** Carnet et calendrier
- 34** Groupes de travail
- 35** Conseil d'Administration agéa sénior
- 36** Répertoire des Amicales de Régions
- 37** Répertoire des Amicales de Compagnies
- 38** Conseils d'Administrations Cavamac - Praga
- 39-40** Congrès Vichy mai 2019
Inscription & Hébergement

agéa sénior invité par agéa à FONTEVRAUD



Les régions Bretagne, Centre-Val de Loire, Normandie et Pays de la Loire avaient décidé de s'unir pour organiser le deuxième Congrès Inter-Régional et Inter-Syndical d'agéa, les 26 et 27 novembre 2018 à l'Abbaye de Fontevraud.

Yves TREVILLY, Gérald PAQUET, Mireille GRUYER et Jean-Pierre CHATELLIER représentaient ces quatre régions, à l'invitation des organisateurs du Congrès.

(Les totems enrouleurs peuvent être « repiqués », sous le logo, au nom de votre amicale. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous rapprocher du secrétariat.)

Directeur de la Publication : Gérard LEBÈGUE
Responsable de la Rédaction : Jean-Pierre CHATELLIER

Prix du numéro : 5 €
Abonnement annuel : 4 numéros 16 €
réduction de 50% pour les membres de agea sénior soit 8€
tirage 7 000 ex.

Imprimerie : Alliance PG - 02000 LAON
Tél. 03 23 79 44 09

Le Bulletin de agéa sénior
ISSN 2648-0891

Secrétaire

Jocelyne FOURNIÉ
30 rue Olivier Noyer - 75014 PARIS
Tél. : 01 81 69 36 67
email : secretariat@ageasénior.fr

Signaler tout changement d'adresse au Président
de votre Amicale Régionale ou de Compagnie

Permanence
mardi - jeudi - vendredi de 10h à 16h45

Editorial

du Président

« On a deux vies, et la deuxième commence quand on se rend compte qu'on en a qu'une ». (Confucius).

Il y a toujours un moment, un jour, une heure où l'on s'interroge : quel sens ai-je donné à ma vie ? Ai-je été attentif aux autres, aux plus proches qui m'entourent ?

La réponse est secrète et n'appartient qu'à celui (ou celle) qui s'est posé la question.

Lorsqu'une partie de cette vie est dédiée « au service des autres », l'interrogation devient encore plus légitime et incontournable.

Mais, pour être juste le constat exige une réciprocité de bienveillance entre celui qui reçoit et celui qui donne.

Adhérer à « agéa sénior » révèle une démarche généreuse envers l'autre et la volonté d'appartenance à une « famille de cœur », et, en retour, le message de cette famille doit être : « maintenant, tu ne seras plus jamais seul ! »

Ainsi l'adhésion engage l'un et l'autre.

Au moment où notre pays a besoin d'écoute vraie, de cohérence et d'harmonie, veillons ensemble, à notre niveau, à organiser un dialogue intelligent, donc réfléchi et argumenté, mais soyons aussi inflexibles à l'égard de l'injustice et de tous les sectarismes. Que notre âge soit le garant de notre sagesse.

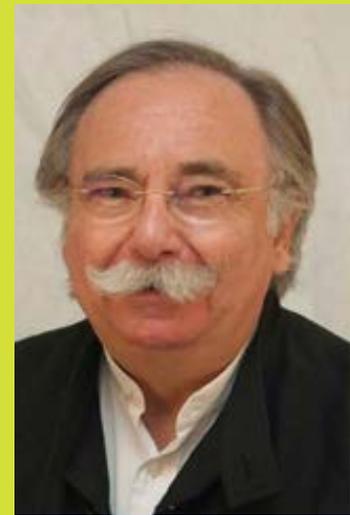
C'est dans cet esprit qu'agéa sénior évolue et évoluera demain.

A l'aube d'une année nouvelle, son bilan d'activité reflète le respect de nos engagements et le constat positif des résultats obtenus.

La deuxième étape de notre action est déjà en cours d'accomplissement, en quelques sorte... notre deuxième vie !

Alors, à toutes et tous, à chacune et à chacun, je souhaite « LE MEILLEUR » pour cette nouvelle année avec force et santé pour agir et joie dans les cœurs.

Bonne année, très bonne année 2019 !



Gérard LEBÈGUE
Président d'agéa sénior



CAVAMAC,

calcul de la valeur du point RCO

C'est l'article 26 des statuts du RCO qui fixe la méthode de calcul pour la revalorisation du point RCO. Celui-ci prévoit que :

« Les valeurs du coefficient de référence et du point de retraite sont fixées par le conseil d'administration, avec effet au 1^{er} janvier de chaque année, en fonction :

- Du coefficient d'évolution entre l'année n-2 et l'année n-1 de l'assiette des commissions mentionnée à l'article 2 du décret N° 67-1169 du 22 décembre 1967 et
- Du coefficient mentionné à l'article L 161-25 du code de la sécurité sociale. »

Dans la pratique, le coefficient d'évolution de l'assiette n'a pas été pris en compte ces dernières années, dans la mesure où il était positif et le plus souvent supérieur à l'inflation.

D'autre part, l'Article L161-25 du code de la sécurité sociale, modifié par la LOI n°2015-1785 du 29 décembre 2015 - art. 67 (V), précise que :

La revalorisation annuelle des montants de prestations dont les dispositions renvoient au présent article est effectuée sur la base d'un coefficient égal à l'évolution de la moyenne annuelle des prix à la consommation, hors tabac, calculée sur les douze derniers indices mensuels de ces prix publiés par l'Institut national de la statistique et

des études économiques l'avant-dernier mois qui précède la date de revalorisation des prestations concernées. Si ce coefficient est inférieur à un, il est porté à cette valeur.

Ainsi, c'est le Bureau qui propose au Conseil d'administration de CAVAMAC, dans sa réunion de fin novembre, de décider par un vote du taux de revalorisation au 1^{er} Janvier suivant. Cette proposition est faite sur la base des chiffres INSEE, rappelés ci-dessus, pour la période du 1^{er} Novembre de l'année n-1 au 30 Octobre de l'année en cours.

Dans sa réunion du 04/12/2018, en référence à la période du 01/11/2017 au 30/10/2018, dont les chiffres ont été publiés le 14/11/2018, le Conseil d'Administration de CAVAMAC a décidé d'appliquer une réévaluation du point de 1,55 % selon le calcul détaillé dans le tableau ci-dessous.

Le 06/12/2018

Jean MARTIN-VIVIER
Administrateur CAVAMAC
Membre du Bureau CAVAMAC

Jean-Luc BONNEFOI
Administrateur
CAVAMAC
Responsable
commission sociale
agéa sénior

CAVAMAC, calcul de la valeur du point RCO

Calcul de l'évolution de la valeur du point RCO au 01/01/2019

Indice des prix à la consommation - base 100 en 2015 - ensemble des ménages - hors tabac

année	mois	taux	date J.O.	taux moyen mensuel
2018	octobre	103,37	14/11/2018	
2018	septembre	103,25	13/10/2018	
2018	août	103,48	14/09/2018	
2018	juillet	102,96	13/07/2018	
2018	juin	103,07	13/07/2018	
2018	mai	103,06	16/06/2018	
2018	avril	102,59	16/05/2018	
2018	mars	102,42	13/04/2018	
2018	février	101,64	16/03/2018	
2018	janvier	101,67	23/02/2018	
2017	décembre	101,76	13/01/2018	
2017	novembre	101,47	15/12/2017	
	SOMME	1 230,74		102,5617
2017	octobre	101,40	16/11/2017	
2017	septembre	101,30	14/10/2017	
2017	août	101,47	15/09/2017	
2017	juillet	100,94	12/08/2017	
2017	juin	101,30	16/07/2017	
2017	mai	101,28	17/06/2017	
2017	avril	101,23	31/05/2017	
2017	mars	101,14	14/04/2017	
2017	février	100,52	16/03/2017	
2017	janvier	100,41	22/02/2017	
2016	décembre	100,66	13/01/2017	
2016	novembre	100,36	15/12/2016	
	SOMME	1 212,01		101,0008

Évolution de l'indice : $102,5617 - 101,0008 / 101,0008 = 1,5445$ arrondi à 1,55 %

Valeur du point au 01/01/2019 : $0,3511 + 1,55\% = 0,3565$



Du nouveau dans la gestion des remboursements santé, PRAGA-APRIA

Depuis le 1^{er} janvier 2017, avec l'application du tiers payant généralisé, la carte vitale n'intègre plus PRAGA 100 et intervient uniquement pour le régime de base RAM, Sécurité Sociale ou MSA. Il est donc nécessaire de présenter en plus de la carte vitale, l'attestation de tiers payant PRAGA 100 appelée « Attestation SP Santé » valable 1 an, et prenant en charge le ticket modérateur.

Pour suivre ses propres remboursements, chacun peut s'inscrire sur les sites :

- www.laram.fr pour le régime de base,
- www.cavamac.fr pour les complémentaires (Praga 100 - 200 - 300), en attendant un nouveau site dédié à Praga,

Le régime de base, rappel :

Pour suivre les remboursements de son régime de base, obligatoire, auprès de la RAM, l'ouverture d'un compte est nécessaire. Pour ce faire, allez sur le site : www.laram.fr en indiquant votre NIR (N°Sécurité Sociale à 13 chiffres) et votre mot de passe (6 chiffres).

Le compte PRAGA.

Actuellement seulement un tiers des adhérents bénéficie de ce service qui permet de mieux suivre les remboursements santé de PRAGA/APRIA. La procédure d'ouverture vient d'être simplifiée, chacun a maintenant avantage à l'utiliser pour mieux suivre ses remboursements.

Des améliorations dans la gestion des remboursements santé PRAGA-APRIA, à compter du 1^{er} Janvier 2019 :

Lors du Conseil d'Administration PRAGA en date du 4 décembre dernier nous avons noté plusieurs modifications permettant de mieux suivre les remboursements santé PRAGA :

Comment ouvrir son compte en ligne, PRAGA :

Dans les prochains jours, l'accès sera simplifié pour un enregistrement plus rapide.

Vous trouverez sur la lettre d'accompagnement de la carte de tiers payant (envoyée en fin d'année 2018) un lien internet vous permettant de vous connecter à votre compte en ligne.

Après avoir cliqué sur ce lien, il suffira simplement d'indiquer votre NIR (Numéro de sécurité sociale, inscrit sur la carte de tiers payant ou sur la carte Vitale) et le mot de passe à usage unique transmis sur ce même courrier.

Comment consulter le compte en ligne PRAGA, après son ouverture.

Allez sur le site : www.cavamac.fr et cliquez sur : compte en ligne PRAGA.

Cliquez sur le lien : consulter mon compte en ligne PRAGA

Se connecter au compte en rappelant :

- Son NIR, (N° Sécurité Sociale (13 chiffres)
- Le Mot de passe (6 chiffres).

Apparaît alors, sur la page suivante, le remboursement de vos frais médicaux pour les garanties PRAGA 100 et les sur-complémentaires PRAGA 200 ou 300 à l'exclusion des autres sur-complémentaires. Vos décomptes de remboursement seront encore envoyés, pour l'instant, par courrier.

En cliquant sur l'onglet bleu « Remboursement » apparaissent alors, vos remboursements APRIA sur 1 an. Ces remboursements viennent en plus de ceux du régime de base RAM/RSA

Attestation « SP Santé » tiers payant APRIA.

Pour 2019, cette nouvelle attestation vous arrivera avant le 1^{er} janvier 2019.

En plus de PRAGA 100 elle intégrera aussi les garanties de PRAGA 200 ou 300 pour ceux qui en bénéficient, évitant ainsi la présentation de deux attestations.

Imprimer les décomptes de remboursements maladie.

Désormais vous pourrez imprimer les décomptes de remboursements maladie figurant à l'écran de votre ordinateur.

La sur-complémentaire,

Quelle que soit votre situation, si vous bénéficiez d'une sur-complémentaire santé, pensez à transmettre à APRIA, un justificatif (facture acquittée) pour tous dépassements d'honoraires et pour vos prothèses optiques, dentaires ou auditives.

Le 12/12/2018

Jacques BIGOT

Administrateur PRAGA
Membre de la Commission
Sociale agéa sénior

Jean-Luc BONNEFOI

Administrateur CAVAMAC
Responsable Commission
Sociale agéa sénior



Le Fonds d'Action Sociale de la CAVAMAC vous permet, si vous le souhaitez, de bénéficier d'une aide particulière. Nous vous invitons à prendre connaissance de la notice jointe qui vous détaille la nature des aides et leurs conditions d'attribution.

Le formulaire de demande d'aide est accessible sur le site www.ageasenior.fr ou sur demande écrite adressée au service Action Sociale de la CAVAMAC.

QUELLES SONT LES AIDES ATTRIBUEES ?

→ Aides pour la santé

L'action sociale peut intervenir pour la prise en charge de dépassements d'honoraires et d'actes non remboursables ou pour le financement d'une complémentaire santé si vous ne pouvez pas bénéficier des aides légales délivrées par votre caisse d'assurance maladie*.

*Pour en savoir plus sur les dispositifs gérés par l'assurance maladie, cf. le site <http://www.cmu.fr>.

→ Les secours

L'action sociale peut intervenir pour les dépenses de la vie quotidienne (frais de chauffage, consommation d'énergie, équipement ménager, frais de déménagement, loyer), les frais pour charge de famille, les frais d'obsèques.

→ Aides pour l'hébergement en établissement pour personnes âgées

L'action sociale peut intervenir pour couvrir une partie des frais d'hébergement en établissement de retraite ou en résidence sénior.

→ Aides pour le paiement des cotisations

L'action sociale peut intervenir pour prendre en charge totalement ou partiellement les sommes dues au titre des cotisations obligatoires par suite de circonstances exceptionnelles ou d'insuffisance des ressources.

→ Aides pour l'adaptation de l'habitat et la perte d'autonomie

L'action sociale peut intervenir pour le financement des travaux d'aménagement du domicile, l'adaptation du logement au handicap, le réaménagement ou la création de sanitaires adaptés, de monte escalier, le remplacement d'appareils de chauffage, le financement d'appareils numériques adaptés, les frais de téléassistance, les frais de portage de repas, les ateliers du bien vieillir.

→ Aides dans le cadre de circonstances exceptionnelles

L'action sociale peut intervenir en cas de difficultés liées à une situation imprévisible ou exceptionnelle entraînant une rupture de l'équilibre financier (difficultés professionnelles, interruption d'activité en raison d'une maladie, catastrophe naturelle).

→ Le financement d'une aide-ménagère

Le fonds d'action sociale peut participer à la rémunération d'une aide-ménagère si votre degré de perte d'autonomie est faible : → vous avez seulement besoin d'une aide ponctuelle pour la toilette, la préparation des repas et le ménage → vous êtes encore autonome pour les actes essentiels de la vie courante → vous n'êtes pas éligible aux dispositifs légaux (allocation personnalisée d'autonomie, etc.).

Le financement peut également intervenir si vous êtes confrontés à une incapacité temporaire limitée à 3 mois.

A QUI S'ADRESSENT LES AIDES DU FONDS D'ACTION SOCIALE ?

→ Le fonds d'action sociale s'adresse aux affiliés du régime des professions libérales.

Vous êtes cotisant ou vous percevez une pension de retraite du régime des professions libérales, vous êtes titulaire d'une pension de réversion (à condition de ne pas relever d'un autre régime de retraite).

→ Votre section professionnelle **doit être votre caisse de retraite principale**. Le fonds d'action sociale peut le cas échéant étudier votre demande en cas de rejet de vos autres organismes d'affiliation.

TRAITEMENT DE VOTRE DEMANDE

Votre demande doit être motivée et accompagnée du formulaire de demande d'aide rempli et signé, ainsi que des pièces justificatives.

À la réception de votre dossier, le service d'action sociale de votre caisse vérifiera s'il est complet et prendra contact avec vous si des pièces complémentaires sont nécessaires.

Votre demande sera étudiée par la commission d'action sociale composée d'administrateurs de la Caisse. À l'issue de l'examen de votre dossier, vous recevrez une notification d'accord ou de rejet.

Les décisions de la Commission d'Action Sociale sont sans appel et révocables. Les aides sont payables mensuellement ou en un seul versement. Elles ne sont pas imposables, ni assujetties au précompte des cotisations CSG-CRDS-CASA. Elles ne sont pas récupérables sur la succession.

Résumé des interventions du Président d'agéa sénior ou de son représentant lors des AG des Amicales

Gérard LEBEGUE présente la réorganisation de l'UNAAGAR, dont le Congrès du 21 juin 2018 a validé la nouvelle appellation **agéa sénior**. Il rappelle le nombre d'adhérents : 7000 pour les actifs et 7000 pour les retraités.

Son objectif est double :

- Organiser les travaux dans un « projet d'entreprise » dynamique, avec un comité de pilotage de 4 membres et des groupes de travail avec des compétences affirmées, composés au maximum de 4 membres.
- Renforcer les liens entre les actifs et les retraités et de développer la communication entre agéa et agéa sénior.

Il présente la refonte du journal de l'UNAAGAR qui devient «**agéa sénior infos** ». Il y aura un numéro en janvier et Juillet, avec notamment les comptes-rendus des AG des amicales de régions et de compagnies, de voyages ou sorties, et des rubriques techniques. Des numéros spécifiquement techniques seront édités en cours d'année en fonction de l'actualité.

Le site informatique a été entièrement repensé et modernisé, même si le travail n'est pas achevé.

Une charte graphique a été mise en place. L'utilisation de la charte nécessite de respecter le Règlement Intérieur d'agéa sénior (notamment l'utilisation du BUA et de SiGaR).

Sur la communication, des flashs numérotés qui ont un caractère technique et politique devront être relayés par les Amicales. Le nombre annuel prévisionnel de ces flashs est de 10.

Gérard LEBEGUE insiste fortement sur la communication, afin de conforter nos effectifs et de limiter l'érosion

d'adhérents (surtout les nouveaux) car il y a des pertes importantes qui suivent l'adhésion.

Le recouvrement des cotisations des Amicales (AdR et AdC), sans augmentation de cotisation et maintien de la possibilité de dons, sera mis en place en 2019 pour les BUA souscrits en 2018.

agéa sénior s'engage à reverser les fonds immédiatement.

L'organisation de réunions périodiques entre présidents : agéa, agéa sénior, PRAGA, CAVAMAC a été décidée afin d'améliorer les rapports entre les différentes composantes actifs et retraités.

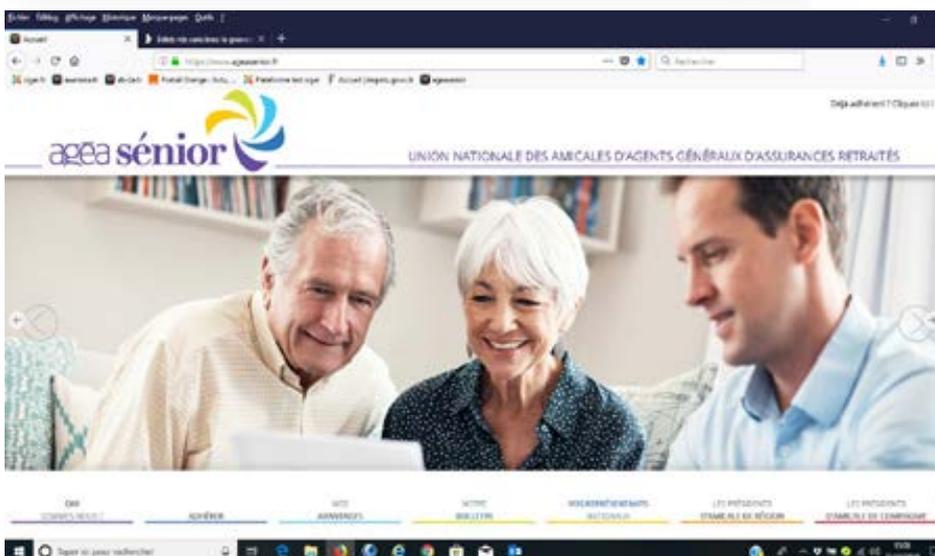
G. LEBEGUE confirme que la réforme des retraites ne concerne pas les agents généraux retraités dont la retraite est en cours de service, néanmoins il faudra suivre ce dossier.

Il rappelle que PRAGA se sépare de la CAVAMAC au 1^{er} janvier 2019. Il y aura donc deux directeurs généraux. Le bouleversement de ces structures ne nous impacte pas. Il faudra définir le nouveau rôle de PRAGA, actuellement il s'agit d'un « équivalent-courtier » qui gère le contrat santé PRAGA 100, 200 et 300.

Les retraités doivent se faire entendre au sein de cette structure.

Egalement, une réflexion sur un nouveau découpage des régions sera menée en 2019, avec toute la prudence et la rigueur nécessaires, tout en préservant l'indispensable lien de proximité.

En conclusion, l'isolement étant l'ennemi de l'efficacité, ENSEMBLE nous serons efficaces !



LE NOUVEAU SITE INTERNET 2019



Vous pourrez vous y connecter à l'adresse suivante : <https://www.ageasenior.fr>

L'identifiant sera votre adresse mail et votre mot de passe sera votre numéro de CAVAMAC.

Les amicales disposant d'un weblog bénéficieront d'un portail d'accès sur leur page d'accueil dont le développement et la mise en place sont offerts par agéa sénior, permettant ainsi à leurs adhérents d'avoir accès au site d'agéa sénior sans avoir à ressaisir identifiant et mot de passe.



AQUITAINE



Assemblée générale du 23 mai 2018 aux salons d'Automobile Club du Sud-Ouest

Le Président Pierre FABRE ouvre la séance à 10 heures en remerciant les 29 présents, parmi lesquels notre fidèle et estimé Président d'Honneur Alain ROBOREL de CLIMENS.

Après un hommage à la mémoire des adhérents disparus, nous écoutons le compte-rendu financier par notre Trésorière Françoise TALLON. La situation financière est excellente et le nombre d'adhérents en 2017 est de 132. Le bilan est approuvé à l'unanimité.

Cette année est une année électorale. La limite d'âge empêche trois confrères de se représenter : Jean-Claude RABECHAULT, André JARRY et Francis BRUNET. Le Président Pierre FABRE les remercie vivement pour le travail accompli et leur engagement sans faille. Les opérations de vote se sont déroulées sous l'œil attentif de notre syndic Gérald DAVID. Tous les membres sont élus à l'unanimité.



Président de la Gironde : Didier MAUMONT
Président de la Dordogne : Marcel CHAPUIS
Président des Landes : Claude LAROCHE
Président du Lot et Garonne : Pierre FABRE

Conseiller : Didier COUSIN
Syndic : Gérald DAVID,

Cette année, Gérard LEBEGUE, nouveau Président de l'U.N.A.A.G.A.R., nous fait l'honneur de sa présence. Le Président Pierre FABRE le présente et rappelle tous ses engagements pour la défense de notre métier d'intermédiaire de l'assurance. Le Président LEBEGUE prend la parole pour nous présenter sa gouvernance.
→ Se reporter au Résumé des interventions du Président d'agés seniors (en début de rubrique « La vie des régions »).

Les questions diverses, portant sur la CAVAMAC et le PRAGA, terminent notre Assemblée. Le Président Gérard LEBEGUE est chaleureusement applaudi : tous nos vœux l'accompagnent dans sa mission.

Séance levée à 12 h 10, après un excellent déjeuner, nous partons pour une balade en bus décapotable dans Bordeaux.



Nouveau Conseil d'Administration :

Président Pierre FABRE
Présidente Adjointe : Françoise TALLON
Secrétaire : Didier MAUMONT
Trésorière : Françoise TALLON
Secrétaire Adjoint : Jacques JOFFRE

LOIRE-ATLANTIQUE VENDÉE



Assemblée générale du 25 mai 2018

Notre Assemblée générale s'est ouverte vers 10h sous la présidence de J.P. CHATELLIER dans une grande salle de la Villa Gallo-Romaine, dans le parc du Puy du Fou sur la commune des Epesses, au cœur de sa célèbre histoire de la Vendée. Gervais JOURDAIN, notre vice-Président pour la Vendée, nous a donné le mot d'accueil. Nous étions 46 auxquels s'étaient jointes de nombreuses épouses. Ce nombre, auquel s'ajoutent les 31 pouvoirs reçus sur un effectif de 151 adhérents, nous a donné une représentation très satisfaisante. Ensuite, notre Président a remercié Gervais JOURDAIN pour son accueil sans manquer de souligner combien la performance footballistique de la ville toute proche des HERBIERS s'intègre désormais dans le champ des gloires vendéennes.

Après la minute de silence en mémoire des défunts de notre association, le président a remercié pour leur présence Michel LECOQ, Président de l'Amicale Anjou-Maine, Ronan ROMIEUX, administrateur de l'UNAAGAR et responsable de la commission informatique, Le président régional d'AGEA, Fernando GONCALVES, absent, a été excusé par notre Président.

Le rapport d'activité, le rapport financier et celui du contrôleur des comptes ont été acceptés à l'unanimité. Le déficit comptable pour l'exercice précédent s'explique essentiellement par la baisse des rentrées de cotisations et surtout par les frais exceptionnels engagés l'an dernier pour le congrès de l'UNAAGAR à NANTES.

Le renouvellement des membres du conseil a été confirmé à l'unanimité. Il s'agit de Daniel GABORY et Albert GIRARD et un nouveau membre a été accueilli dans le conseil d'administration. Madame Nicole METAIS a accepté de participer à la vie du conseil d'administration en remplacement de son mari décédé. Nous sommes sensibles à sa démarche et la remercions très chaleureusement. Patrick BARBE, actuel Vice-Président, n'a pas souhaité se représenter. Merci Patrick pour tes nombreux conseils lors de nos réunions.



Didier BOURRUT-LACOUTURE devient notre trésorier, en remplacement de Malie LOUVARD qui reste participante au conseil d'administration. Au nom du conseil, le Président a remis à Malie un stylo-mine en remerciement du travail accompli durant de nombreuses années. Jean-Bernard NOBIRON accepte de devenir le Vice-Président pour la Loire-Atlantique. Nous les remercions tous pour leurs engagements à faire vivre notre association.

Il a été évoqué les démarches entreprises avec l'association MAINE-ANJOU en vue d'un rapprochement de nos deux amicales. Une première rencontre a eu lieu à ANGERS le 12 avril dernier. Michel LECOQ, Président de l'association MAINE-ANJOU, a confirmé que la dimension et les structures de nos deux associations étaient très proches ce qui doit faciliter l'ensemble des démarches de mise en place de nouveaux statuts avec l'aide de l'UNAAGAR. Une rencontre avec le syndic de l'UNAAGAR, Pierre EPINEUSE, va être programmée afin de permettre aux deux amicales de soumettre un projet de statuts bien adaptés pour nos deux associations lors de nos assemblées en Avril et Mai 2019.

Ronan ROMIEUX, administrateur de l'UNAAGAR, nous transmet le bonjour du Président de l'UNAAGAR, Gérard LEBEGUE, et nous fait part de l'actualité de notre organisation. (se reporter à la rubrique « Résumé des interventions du Président d'agéa sénior » en tête de la rubrique « La vie des régions »).

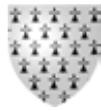
Avant de nous retrouver pour un apéritif convivial suivi d'un repas bien mérité, Monsieur Henry RENOUL, puyfolais accompagnateur, nous a ravis en retraçant l'histoire, les guerres et les souffrances des vendéens mais aussi la force d'âme d'un peuple qui lutte sans cesse pour conserver ses valeurs, son patrimoine et ses projets avec, entre autres, la belle épopée qui se vit au Puy du Fou en recréant, par le spectacle et la technique, l'histoire sans cesse vécue d'une Vendée en mouvement.

Après notre repas, chacun a eu la possibilité de découvrir les spectacles du Grand Parc du Puy du Fou et ainsi d'emporter avec lui un vibrant souvenir de la terre vendéenne après cette vivifiante journée de notre Assemblée Générale.

Le Secrétaire.
Roland CESBRON



BRETAGNE



Assemblée générale du 7 juin 2018 à Pontivy

Le Conseil d'Administration d'AB2A, qui s'était réuni la veille sur place, a accueilli dès 9H00 les 52 participants à notre Assemblée Générale 2018, qui s'est tenue à PONTIVY. Roland MARCA, notre Président sortant, a rappelé le programme de la journée, et présenté notre Président National, Gérard LEBEGUE, qui nous a fait le plaisir de se joindre à nous,

L'Assemblée a commencé par la partie statutaire. Le secrétaire **Jean-Yves LEROUX** nous a informés des activités du Conseil d'Administration en 2017. L'effectif de notre amicale bretonne à ce jour est de 241 membres.

Notre trésorier, Michel HUARD, a ensuite fait le point sur les comptes 2017. La trésorerie peut être qualifiée de stable et saine, sans excès. Comptes validés par notre contrôleur aux comptes.

Ronan ROMIEUX, qui gère de main de maître la **communication régionale**, nous a également parlé des travaux auxquels il participe dans le cadre des instances nationales.

Intervention de Gérard LEBEGUE, Président National de l'Unaagar :

Après nous avoir rappelé son parcours au service de notre profession dans différentes instances, Gérard nous a rappelé quelles étaient l'organisation et les fonctions de l'Unaagar.

→ Se reporter au Résumé des interventions du Président d'agéa sénior (en début de rubrique « La vie des régions »

Le programme est donc chargé et un grand vent de renouveau souffle sur ... agéa sénior.

Les élections : En remplacement d'une partie de l'équipe sortante (Roland MARCA- Président, Jean-Yves LEROUX -Secrétaire, et André HARNOIS -affaires sociales), l'Assemblée Générale, à l'unanimité des membres présents, a validé les candidatures. Le nouveau conseil sera désormais présidé par Yves TREVILLY, assisté de Loïc RAULT (Vice Président), et de 7 autres membres.

En conclusion, L'équipe sortante a remercié les membres du Conseil pour leurs activités passées, et chacun nous a parlé de ses projets personnels futurs.

Après cette séquence « émotion » sont venus les remerciements d'usage, mais sincères, des nouveaux élus envers les sortants. Et l'assemblée s'est terminée par un repas pris en commun, suivi d'une visite guidée d'un petit musée local, avant de se séparer au terme d'une journée très conviviale et bien remplie.



ILE-DE-FRANCE



Assemblée générale du 14 juin 2018 à Maincy près Château Vaux-le-Vicomte

Le choix du lieu proposé par notre responsable des réjouissances, Bernadette DEMANGE, pour notre AG 2018 a été guidé par la proximité du lieu prestigieux de nos déjeuner et visite du Château de Vaux-le-Vicomte. L'assemblée s'est donc tenue, à partir de 10 heures en ce jeudi 14 juin 2018 ensoleillé à Maincy, petite commune la plus proche du château comptant 1.707 habitants au dernier recensement en 2014. Nous avons été accueillis par Christophe Batton, le fort sympathique patron du café-bar LE VICOMTE, qui a mis à notre disposition la salle qu'il réserve aux groupes qui n'hésitent pas à fréquenter ces lieux simples mais bien tenus où l'on sent que tout sera fait pour satisfaire le client. Il nous a servi un petit déjeuner très varié et copieux que chacun a apprécié car la plupart d'entre nous avaient quitté leur domicile dès 6 à 7 heures du matin. Félicitations aux 25 adhérents présents qui ont eu le courage de venir ainsi dans cette lointaine campagne Seine-et-Marnaise.

Sa tasse café à la main, le Président Michel Garreau a ouvert la séance, le quantum étant atteint grâce aux nombreux pouvoirs reçus. Je remercie de nouveau nos fidèles adhérents qui ne peuvent se déplacer, pour les nombreuses raisons que nous connaissons tous, mais qui montrent leur fidélité à notre association par l'envoi de leurs pouvoirs. Comme l'année dernière, je pense qu'ils seront contents de lire ce présent compte rendu qui leur est particulièrement destiné. C'est le grand avantage de notre Journal « agéa sénior infos » de publier l'actualité de nos associations. Le Président fait observer une minute de silence en mémoire des membres décédés depuis la dernière AG du 1^{er} juin 2017. Francis Ecoutin nous fait savoir qu'il est heureux d'être parmi nous car il a vécu 50 ans dans ce pays de Maincy.

Michel GARREAU, avant son Rapport Moral, remercie tous les présents et confirme qu'ils ont eu raison de venir car le cadre des Ecuries où nous déjeunerons et la visite du château et des Jardins récompenseront largement les efforts fournis pour venir à notre AG. Michel Garreau termine son intervention en rappelant que notre amicale persévère à avoir un véritable esprit d'amitié et que le conseil, dont il remercie la présence aujourd'hui et son dévouement, fera tout pour le conserver. Malheureusement, comme beaucoup d'amicales, le nombre de nos adhérents diminue, quoiqu'on fasse pour l'animer. Il faut continuer à persévérer pour le recrutement, mais ce n'est que par le travail et le contact de chacun avec nos collègues que nous pourrions y arriver. Il nous fait part qu'il étudie la possibilité de nous proposer une escapade dans le Périgord, en janvier 2019, à l'occasion de la fête de la truffe. Un peu loin en cette saison... mais il y aura forcément un événement ludique autour de la traditionnelle galette.

Dans son rapport d'activités, votre serviteur reprend en détail les événements forts intervenus au cours de l'année 2017. Quatre réunions du Conseil d'Administration, une réunion des Délégués départementaux, une sortie, visite de la gare de Lyon et de ses abords. Pierre Vaussard intervient pour son rapport financier au 31 décembre 2017. Il est satisfait par des résultats globalement encourageants, le compte d'exploitation restant positif. Les cotisations encaissées en 2016 sont ramenées de 10.130€ à 9.138€ en 2017, dont 2.530€ rétrocédés à l'UNAAGAR. Les cotisants eux aussi sont en baisse, 264 en 2016 passés à 225 et 5 BUA en 2017. Les dons ont augmenté de 835 à 1.102€. Les dépenses ont légèrement augmenté 7.705€ en 2016 passées à 8.236€ en 2017 suite à notre investissement dans une nouvelle imprimante et les sorties. Mais notre réserve de trésorerie est satisfaisant 15.342€, ce qui récompense la bonne et saine gestion de notre trésorier.

Le contrôleur aux Comptes, Jean-Louis Billard, approuve les comptes et conseille à l'assemblée de donner quitus au trésorier, ce qui est confirmé par une pleine unanimité.

Les résultats 2018 dépendront des effectifs et des nouvelles adhésions. Les baisses de frais devraient compenser les baisses de cotisations.

Il est décidé que la cotisation 2018 sera maintenue à 46 et 26 €.

L'AAGARIF en 2017 avec 226 adhérents représente environ 7,19% de l'effectif des AdR de l'UNAAGAR, troisième AdR de France, derrière Rhône-Alpes (304 9,60%) et Bretagne (239 7,61%).

Pierre VAUSSARD nous parle de l'UNAAGAR et de l'évolution de notre représentation dans les structures partenaires, Cavamac et Praga et des revalorisations de nos retraites. Pas très brillant !

Christian Darras nous fait savoir qu'il se porte candidat au poste de délégué départemental du 95 Val d'Oise.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance et nous invite à nous rendre avec nos voitures au parking situé devant le château de Vaux-le-Vicomte. Nous devons déjeuner dans les écuries du château et ensuite ... à nous la visite de cette perle construite par Nicolas Fouquet qui ne s'est pas rendu compte que Louis XIV n'apprécierait pas une telle arrogance.

Notre visite fait l'objet d'un brillant compte rendu de notre consœur Catherine MUNOZ, Secrétaire Adjointe, dans les pages réservées à ces activités dans un prochain bulletin.

Philippe ROBERT, Secrétaire Général.



A 9H accueil des participants (cafés, viennoiseries) et élargement.

A 9H30 Notre Président, Raymond BOURBOULOUX ouvre la séance sous le contrôle du syndic.

Tout d'abord, il remercie les collègues ici présents, notamment les creusois qui ont fait un long voyage, puis tous les collègues qui se sont excusés pour des raisons de santé ou raisons familiales et nous ont adressé leur « pouvoir » pour voter les résolutions (nous avons reçu 15 pouvoirs).

Nous sommes 19 présents.

Ensuite, le Président nous demande une minute de silence en l'honneur des collègues décédés pendant l'année.

Puis le Président nous rappelle l'ordre du jour de notre Assemblée Générale. Il insiste en particulier :

- sur la présence de Serge CROUZIT, nouveau retraité, ex administrateur de CAVAMAC, ex Président du Syndicat des AGA actifs de la STE ALLIANZ,
- sur les excuses de Jacques CESSAT, Représentant agéa sénior à PRAGA, qui est retenu à PARIS pour une réunion de l'Amicale,
- sur les nouvelles adhésions, outre celle de Serge, de nos nouveaux collègues retraités JOLLIVET, GRASSET, Sylvie COUEGNAS, Josette RAYNAUD,
- sur la présence vers 11H de notre collègue, Pierre JANDEAUX Président d'agéa Limousin, successeur d'Isabelle RAIAT,
- sur l'arrivée vers 11H30 d'un intervenant extérieur, Frédéric DUMAS-BOUCHIAT Enseignant-chercheur en nanotechnologies.

Il convient maintenant de vous rendre compte des activités, de la comptabilité et des perspectives de notre organisation :

Le rapport moral est présenté par notre collègue Bernard PAULY. Notre Président soumet le rapport au vote d'approbation des AGA, le vote est favorable.

Le rapport financier est présenté par notre collègue Anny BRECKPOT (79 adhérents à ce jour).

Daniel SARDIN, notre contrôleur, confirme l'exactitude des comptes.

Anny propose le maintien du montant actuel des cotisations pour 2019, à rappeler : 32 € pour les AGA et 25 € pour les veufs et veuves non AGA.

Notre Président soumet le rapport au vote d'approbation des AGA, le vote est favorable.

Il soumet ensuite au vote le maintien de la cotisation actuelle pour 2019, le vote est favorable.

Allocution du Président :

Elle porte notamment sur les points suivants :

Décision de résilier la Convention de gestion entre CAVAMAC et PRAGA .

Concernant la Réforme des retraites, les membres du bureau de CAVAMAC sont favorables à ses perspectives de fusion.

Nous savons que le bureau CAVAMAC a déjà rencontré les interlocuteurs de la Tutelle pour exposer les particularités de notre Régime R.C.O.

Notre Président donne la parole à nos collègues dans la salle, puis après les « questions -réponses » il salue l'arrivée de Mr DUMAS-BOUCHIAT, Enseignant et Chercheur à la Faculté de Limoges. Nous avons découvert la physique quantique, le mouvement des particules infinitésimales et certaines applications industrielles. C'est le domaine des Nanotechnologies. Beaucoup de confrères nous ont fait part de leur grande satisfaction sur « les explications » de Mr DUMAS-BOUCHIAT.

A 13H00, notre Président clôture l'ASSEMBLEE GENERALE et nous propose de converger vers la salle de restaurant.

A 14H30, après de nombreux échanges entre nous, nous nous quittons contents et satisfaits.

Le secrétaire



LANGUEDOC



Assemblée générale du 27 septembre 2018 à Nîmes



Le 27 septembre 2018, les adhérents de l'amicale AAGAR LANGUEDOC étaient conviés à l'assemblée générale à NÎMES. 42 personnes ont répondu présentes.

Le tram-bus nous amène jusqu'aux arènes, où nous avons rendez à 11h15.

Après le traditionnel café, nous nous rendons au restaurant « le lisita ».

La minute de silence respectée, les bilans divers approuvés, nous débattons longuement des modifications apportées et adoptées par agéa sénior.

La politique d'encaissement des BUA 2018 fait l'objet d'une longue discussion. Alain VAYSSETES nous donne le mode d'emploi du site d'agéa sénior. Nous espérons que nos adhérents auront la curiosité de le tester. Régine ALMERAS nous parle de PRAGA, et notre ami Louis BOURRIER fait un point de l'activité de MAG3

sénior.

Après un repas très agréable, et quelques pas, nous visitons le musée de la romanité.

Face aux arènes bimillénaires, ce musée archéologique présente les collections de la ville, qui s'animent grâce à 65 dispositifs multimédia (réalité augmentée, technologies audiovisuelles). Les origines de la ville sont évoquées par les vestiges d'un fronton monumental qui orne l'atrium central du Musée. L'escalier à double révolution entraîne le visiteur à l'époque gauloise, puis l'immerge au cœur de la vie quotidienne romaine, à la découverte de la ville et ses habitants il y a près de 2000 ans. Il traverse ensuite le Moyen Âge, jusqu'à l'époque contemporaine, pour découvrir l'influence de la Romanité au fil des siècles.

1h30 après, pot habituel, et nous nous donnons rendez-vous le 09 octobre pour notre sortie : deux jours en LOZERE.

Le 09 octobre 2018, notre petit groupe de vingt personnes s'attable chez BASTIDE à NASBINALS. Le repas terminé, départ pour le château : Château imposant austère à l'extérieur mais richement décoré à l'intérieur, ancienne possession de la baronnie de Peyre, également connu sous le surnom de « Versailles du Gévaudan ». Visite à MARVEJOLS et retour au buron pour l'aligot et diverses cochonnailles.

Le 10, visite le matin d'une coutellerie à LAGUIOLE et pour certains, provisions de viandes et charcuterie, aveyronnaises. Après le repas, nous nous quittons vers 15h en pensant déjà à 2019.





La conviviale Assemblée Générale de l'Agar PC eut lieu chez notre confrère Paul Baron, le - Petit Fayolle - 4, rue du puit de la lourde - 16230 LONNES.

Dès 9h45, les participants partagèrent cafés, viennoiseries, jus de fruits.

L'Assemblée Générale débuta à 10h15 avec les excuses des amis empêchés, suivies par la minute de silence en mémoire de nos collègues et conjoints disparus. Puis les différents rapports furent adoptés. Notre Collègue, Jean-Paul CATHELIN, accepta de rejoindre notre Conseil d'Administration.

Jacques Bigot, malgré une difficulté informatique intervint brillamment sur «Actualité de nos régimes de retraite et de prévoyance».

S'en suivirent les travaux de table pour célébrer l'amitié avec l'apéritif, l'excellent déjeuner traiteur et le Champagne rosé.

Afin de favoriser la proximité de nos organisations, Jean Marie Janot tentera de mettre sur pied une **Réunion Commune entre AdR et AdC** lors de notre **prochaine Assemblée Générale du 4 avril 2019**.

Danilo CORNUAULT
Président

NORMANDIE



Assemblée générale du 4 octobre 2018



Michel Onnée, président AGÉA de Normandie pour évoquer les actions et de la politique d'AGÉA ; Pierre Épineuse pour informer des travaux de l'UNAAGAR, maintenant dénommée agéa sénior ; Jean-Marie Martin, délégué aux affaires sociales pour faire état des actions 2018 mises en place au niveau social et donner des informations utiles aux différentes aides qui peuvent être apportées. À l'issue de l'assemblée générale un hommage a

AAGARN a tenu son assemblée générale au restaurant du Golf du Château du Champ de Bataille.

Mireille Gruyer s'est réjouie de retrouver les adhérents et les a remerciés de l'investissement qu'ils voulaient bien porter à l'association. Elle a déploré l'absence de ceux qui n'ont pas pu participer et a eu une pensée particulière pour les collègues souffrants qui continuent de montrer leur attachement à l'AAGARN en adressant des petits mots sympathiques.

Après avoir invité à observer une minute de silence à l'attention des collègues décédés, elle a déploré la diminution du nombre des adhérents. Elle a invité les membres présents à continuer à faire vivre l'AAGARN en insistant auprès des collègues nouvellement retraités et encore hésitants pour qu'ils rejoignent l'Amicale. Elle compte sur chacun pour faire preuve de pédagogie auprès de ces personnes. Elle a rappelé que l'AAGARN a un rôle important qui permet de faire remonter les besoins locaux étudiés au niveau national pour y apporter des solutions adaptées. Elle permet d'éviter l'isolement et informe les adhérents de l'activité des représentants nationaux et des diverses avancées. Elle a donné la parole ensuite aux divers intervenants parmi lesquels se sont exprimés :

Claude Sohier pour présenter le bilan financier de l'association ;

été rendu à Jean-Michel Vallançon qui a assuré pendant plus de neuf ans la présidence de l'AAGARN.



Un moment de convivialité a été ensuite partagé au restaurant du Golf du Champ de Bataille suivi par la découverte des jardins du Château.

Une journée réussie, riche en informations et en partages.



CHAMPAGNE ARDENNE



Assemblée générale du 11 octobre 2018 au clos de Mutigny à la Chaussée sur Marne

Accueil par le Président des 36 adhérents, dont 14 accompagnants, sous un soleil radieux.

En cette magnifique journée d'automne, le président Claude PARADIS, accueille les participants et notre invité Pierre EPINEUSE, Syndic d'agés sénior (ex UNAAGAR).

Après vérification des pouvoirs et des présents, le quorum étant atteint, Claude PARADIS ouvre la séance à 10H15.

Il nous demande d'observer une minute de silence à la mémoire de nos disparus.

Dans son rapport moral, Claude PARADIS précise l'ordre du jour et insiste sur la prochaine réforme des retraites. Il nous informe de la nouvelle appellation de l'UNAAGAR qui devient maintenant : agés sénior, le nom de l'Amicale régionale devra également être modifié, il en sera débattu en 2019.

2019 verra la mise en place du B.U.A : (bulletin unique d'adhésion) pour les nouveaux adhérents, l'appel des deux cotisations sera effectué par agés sénior, qui ensuite redistribuera aux Amicales régionales leurs propres cotisations, ce BUA devra se généraliser prochainement.

Claude PARADIS souligne également l'efficacité du partenariat avec Vacances bleues, qui accorde aux adhérents d'agés sénior des réductions intéressantes sur des hébergements et des voyages de qualité.

L'activité de notre Amicale :

Depuis notre dernière assemblée, le conseil d'Administration s'est réuni deux fois : le 15 mars et le 15 juin.

Une journée touristique a été organisée le 17 mai à TROYES : nous avons visité l'exposition : « des premiers paysans aux princes de LAVAU » : voyage dans l'Aube avant notre ère et nous avons ensuite visité ESSOYES, village où le peintre Renoir venait en villégiature et où il a laissé, ainsi que d'autres artistes de la famille, de nombreux souvenirs et témoignages.

Notre trésorier, Jean Louis VALLEE, a présenté son bilan 2018. Le nombre de adhérents à jour de cotisations est de 107. L'exercice 2018 se termine par un résultat positif, l'assemblée approuve le rapport du trésorier et lui donne quitus de sa gestion, à l'unanimité.

Notre Président, Claude PARADIS, passe ensuite la parole à notre invité Pierre EPINEUSE.

Pierre EPINEUSE nous décrit la structure d'agés sénior, divisée en 6 groupes de travail et un comité de pilotage.

Des précisions sont apportées en ce qui concerne le recrutement des nouveaux adhérents : guides envoyés aux agents futurs retraités et informations sur agés sénior.

La délicate question des régimes de retraite et de leur prochaine évolution est ensuite abordée, elle doit unifier les différents régimes et ne concerne actuellement que les futurs retraités, le sort réservé à nos régimes n'est pas encore clairement précisé.

La revalorisation des retraites fait l'objet de vives commentaires notamment au regard de l'inflation qui, elle, augmente, ainsi que la CSG et le CRDS.

Il s'agit d'être présents et de nous défendre par la mise en œuvre des moyens d'actions : les retraités occupent une part non négligeable dans la société (bénévoles dans les associations, dons, aides aux enfants ...)

Nous remercions Pierre EPINEUSE pour ses informations très documentées.

Après avoir abordé les questions sur l'évolution du régime de prévoyance PRAGA et validé la journée touristique en Haute Marne, dont la date devra éviter les jours fériés et les vacances, le Président prononce la clôture de la séance à 12h30 et invite les participants à prendre l'apéritif avant de passer à table.

La secrétaire
Marie-Ange BOERISWYL



RHÔNE-ALPES



Assemblée générale du 23 octobre 2018 à Romans



Le Président, Jean Hecquet, accueille les participants et ouvre la séance à 10h20 dans un salon de la belle villa Margot à Romans.

Il a, tout d'abord, une pensée pour les 15 collègues qui nous ont quittés et nous faisons la traditionnelle minute de silence.

Il passe ensuite la parole à Marie-France Daquin, notre dévouée trésorière, qui souligne que ce nombre élevé de décès est à mettre en relation avec les 10 nouveaux adhérents (par BUA). Notre région compte actuellement 282 cotisants, sur 352 appelés, et nous étions plus nombreux en 2017 (303). Il y a eu notamment une perte de 12 personnes du côté des veuves. Les comptes sont néanmoins positifs de 500 € environ. Le rapport est adopté à l'unanimité.

Après nous avoir donné des infos sur les réformes des régimes de retraite, le Président passe la parole à Charles Caillaud, qu'on ne présente plus.

Celui-ci commente d'abord le changement de nom de l'Unaagar en agéa sénior. Il nous parle de l'extension du BUA qui commence l'an prochain avec une prolongation à la 2ème année. Le coût est stabilisé à 70 € pour 2 ans. Si le test est concluant, le système sera généralisé en 2021 avec, sans doute, possibilité de prélèvement automatique.

Le RSI : il est devenu SSI (Sécurité Sociale des Indépendants) au 1^{er} janvier 2018. Les cotisations sont appelées par l'URSSAF et la gestion du risque est faite par le CPSTI (Conseil pour la Protection Sociale des Indépendants).

Le nouveau système de retraite : il devrait entrer en vigueur en 2025 et les actifs à moins de 5 ans de la retraite ne seront pas concernés. Il faut bien savoir qu'il y a actuellement la bagatelle de 42 régimes de retraites, en incluant celui des députés et sénateurs. Il y a 11 sections dans la CNVFPVPL, agéa serait la seule à être favorable, pour l'instant, à la réforme. Le directeur de la CAVAMAC devrait être renouvelé. Un directeur va aussi être recruté pour PRAGA qui va devenir indépendante (et qui se porte bien).

Nous recevons ensuite Mr Frédéric Lacore, agent en activité à Romans, qui nous parle brillamment de son cabinet et de la SFAM, cette nouvelle société créée par Sadri Fégalier, et spécialisée dans l'assurance multimédia.

Il est 12h30 et nous retrouvons nos conjoints pour le repas qui se déroule dans un autre très agréable salon de la villa Margot.

Gabriel GONIN



BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ



Assemblée générale du 8 novembre 2018 au restaurant Le Crusoé à Dijon

L'assemblée générale a réuni 35 adhérents et 22 pouvoirs ont été adressés.

Le président Jean GEORGE ouvre la séance,

Il salue la présence de notre président National Gérard LEBEGUE.

Il procède à la lecture de nos adhérents décédés et demande une minute de recueillement.

Rapport moral :

Au cours de cette année, notre activité a été dense : Janvier : réunion du CA, mars : Formation SIGAR et Congrès AGEA (actifs) en mai 2 journées détente, en Juin assemblée générale de l'UNAAGAR à Paris, le 13 septembre invitation du collègue Président de Région Centre.

Une chose est certaine : tout le monde est attentif et n'hésite pas à répondre favorablement aux décisions prises lors de nos conseils d'administration. Il profite de ce moment pour les remercier car rien ne peut se faire seul.

Cette année nous nous fixons deux objectifs :

1°) recrutement d'adhérents : il pense à vous ici présents, vous êtes nos ambassadeurs pour contacter vos amis, mais également nos anciens collègues qui, il en est persuadé, restent en l'attente des efforts effectués par nos Elus pour en bénéficier. Il faut leur dire de nous rejoindre afin de profiter en plus de bons moments de convivialité. Il laisse à Henri, notre trésorier le soin de nous donner toutes informations et de parler à nouveau de notre projet de rencontre de nos adhérents.

2°) Sortie détente : ainsi que signalé, nous avons organisé 2 sorties : Pourquoi ? Nous entendions des adhérents nous dire « c'est parfois très excentré vos sorties »

Le résultat est sensiblement identique en nombre de participants par rapport aux années antérieures.

A ce sujet notre Ami, Raymond PEGON, nous a présenté l'album photos souvenirs qu'il a réalisé.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Le secrétaire de l'Amicale Dominique GALLAND fait lecture du compte rendu de la dernière assemblée générale du 5 octobre 2017.

Le trésorier de l'Amicale Henri COMTE, présente son rapport financier au 30.9.2018.

Il donne le détail et commente les écritures qui se traduisent par un solde créditeur de 90,80 €. Il indique le solde des comptes bancaires.

Intervention de Régis DUCET, contrôleur des comptes, il donne lecture de son rapport après vérification des comptes du 12 octobre 2018.

Le rapport financier est accepté à l'unanimité.

Henri COMTE donne lecture du budget prévisionnel 2019 adopté à l'unanimité.

La cotisation pour 2019 est maintenue à 35 € pour les adhérents et 25 € pour les veuves ou conjointes survivantes.



Il souligne également que notre région est fortement invitée pour participer à l'AG de VICHY.

Renouvellement des administrateurs en fin de mandat :

Henri COMTE est reconduit à l'unanimité.

Il est procédé à l'élection d'un nouvel administrateur, Gérard COLIN, en remplacement de Jacques VALLON : accepté à l'unanimité, Régis DUCET est renouvelé au poste de contrôleur des comptes à l'unanimité.

Pour l'année 2019, le conseil d'administration est composé comme suit :

Président : Jean GEORGE

Vice-Président : Bernard MOUREY

Secrétaire : Dominique GALLAND

Trésorier : Henri COMTE

Trésorier Adjoint: Raymond PEGON

Membres :

Jacques BAILLOT, Gérard COLIN, Gilbert CARRIER, Joël HORNY, Robert LHENRY,

Contrôleur aux comptes : Régis DUCET.

Intervention de Gérard LEBEGUE Président National d'agéa sénior

Se reporter au Résumé de l'intervention du représentant d'agéa sénior (début de rubrique « La vie des régions »).

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :

L'assemblée générale de notre amicale, qui s'est tenue le 8 novembre 2018 au restaurant LE CRUSOE à Dijon à 10h30, a été suivie de l'assemblée générale extraordinaire concernant la modification de nos statuts.

Dominique GALLAND, secrétaire de l'Amicale, donne lecture complète des nouveaux statuts, dont un exemplaire a été remis à chacun des présents.

Les statuts ont été adoptés à l'unanimité.

Le président Jean GEORGE clôture la séance et nous invite à passer à table pour passer un moment convivial.

Dominique GALLAND - Secrétaire

MIDI PYRÉNÉES



Assemblée générale du 8 novembre 2018 à la coopérative de Labastide de Levis

Le Président Michel ESQUIROL accueille les présents de la région.

Une minute de silence est observée à la mémoire de notre ex-Président Philippe LAMBÉY.

Le Président accueille les invités :
Christophe MARCOU, Président du TARN AGEA,
Alain LARTIGUE, Président AGEA de la nouvelle région OCCITANIE,
Bruno QUENTIN, délégué PRAGA-CAVAMAC,
Charles CAILLAUD, Président-Adjoint agéa sénior.

Il remercie François MOING pour l'organisation de cette Assemblée Générale.

Nous sommes 32 présents et 42 représentés, compte tenu des circonstances, le bureau est reconduit pour une période provisoire d'un an.

Il appartiendra à l'Assemblée Générale de procéder à de nouvelles élections.

Charles CAILLAUD aborde le problème des effectifs, lié à l'obtention des fichiers.

L'expérimentation de la cotisation unique et du prélèvement pourrait être une solution à la déperdition.

Bruno QUENTIN aborde le problème des retraites, un sujet qui intéresse l'ensemble de l'auditoire sans que la réforme impacte directement les présents.

Le nombre des cotisants : 11923,
celui des allocataires : 27815

De la gestion prudente des réserves, de bonnes performances, découle une baisse des cotisations pour les actifs. Ceux qui sont à la retraite ne seront pas concernés par la future réforme.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale est terminée en fin de matinée.

Un apéritif à base de Gaillac est offert aux participants suivi d'un excellent repas.

Nous sommes à la cave coopérative, une visite est proposée, animée par un très brillant guide et tous les participants repartiront avec une bouteille offerte et de nombreuses achetées !!

A l'année prochaine...

Michel ESQUIROL



La vie des Amicales de Compagnies



Assemblée générale et congrès du 4 au 9 juin 2018

Nous arrivons le lundi 4 juin pour nous installer au Club de vacances KERAVEL. Certains sont retardés par l'attente d'un hypothétique train ou avion. En fin d'après-midi, réunion du CA pour préparer l'AG. Après le repas, soirée animée par Michel Gaillard pour faire travailler nos neurones.

Le lendemain, assemblée générale. Sur 253, nous sommes 52 adhérents à voter auxquels il faut rajouter 96 pouvoirs. Participent à la semaine de visites 85 personnes.

Appuyés par une vidéo, les comptes rendus du Secrétaire, de la Trésorière et le rapport moral du Président sont approuvés à l'unanimité de même que les résolutions, dont celle qui concerne la participation financière d'ACR AVIVA à l'UNAAGAR bientôt agée séniors.

Le Président rappelle les fondements de cette participation financière qui est calculée comme celle des autres amicales de compagnie ou de région. Il s'agit en l'occurrence de l'application de nombreuses décisions prises en CA et en AG afin de tenir compte de nos spécificités et de notre indépendance mais aussi de faire preuve de solidarité avec l'UNAAGAR et de lui apporter un soutien actif et loyal, qui va bien au-delà d'ailleurs de cette simple participation financière.

La parole est ensuite donnée à Daniel Dujardin pour la commission sociale, à Georges Belat qui commente et complète la vidéo de l'interview de Sylvain de Nombel, Président de CAVAMAC et de son directeur, M. Duminil. Yves Trévilly, président de l'amicale UNAAGAR de la région Bretagne, qui a participé à la préparation de la formation pour les départs en retraite, évoquera aussi l'organisation de l'amicale de sa région.

Sont ensuite intervenus : Georges Quaix, responsable de la commission Voyage-Congrès, pour nous donner des informations sur le déroulement de la semaine, et Michel Gaillard pour nous présenter le programme du futur congrès en 2019 dans le Jura.

Mardi après-midi, nous traversons la presqu'île de Rhuys puis nous visitons le château de Suscinio. Après le dîner, soirée cabaret organisée par Keravel.

Mercredi : journée exceptionnelle sur Belle-Ile en mer, la bien-nommée. Des paysages époustouffants mais aussi des parties qui sont restées sauvages. Nous avons pu apercevoir la propriété où a vécu Sarah Bernardt. Belle soirée. Repas fruits de mer et spécialités bretonnes, puis bal de la marine.

Jeudi : Carnac et ses alignements de menhirs, près de 3 000 pierres dressées par l'homme il y a plus de 5 000 ans. Nous apercevons aussi quelques dolmens - Arrêt à La Trinité sur Mer et Locmariaquer pour arriver à l'entrée du golfe du Morbihan. Vers 14h30, croisière commentée sur le golfe en direction de l'Île aux Moines que nous avons pu sillonner à pied. Avant le dîner, nous avons eu le plaisir d'accueillir le représentant régional d'AVIVA et le président du Syndicat des agents. Après le dîner, élection de Mister ACR AVIVA, les spectateurs ont bien rigolé et les Misters aussi.

Vendredi : Quimper. Visite en petit train du centre-ville et visite de la cathédrale Saint Corentin aux deux flèches imposantes. Repas dans une crêperie à Locronan, petite cité de caractère qui a su garder son cachet. L'après-midi : Concarneau. Nous visitons la ville close, ancienne place-forte de Bretagne. Au retour, photo du groupe devant un magnifique dolmen.

Nous terminons par un dîner de gala suivi d'une soirée dansante arrosée au champagne et animée par deux musiciens.

Chaque jour un adhérent fera le compte rendu des visites.

Samedi, on rentre... départ sous une pluie battante alors que nous avons eu du beau temps pendant tout le séjour.

Camille DONZEL, Secrétaire général



La vie des Amicales de Compagnies



A.A.C.R.G. Amicale des Agents
et Collaborateurs Retraités

Assemblée générale du 6 juin 2018 à Riom



Restons Unis et Solidaires !

Nous avons rendez-vous à l'Hôtel KYRIAD de RIOM, très facile d'accès, juste à l'entrée de RIOM dans un hôtel tout neuf où nous attendaient André et Marie France RONCHAUD, organisateurs.

A 18h précises, démarre l'assemblée générale où notre Président Jean-Claude FURIET et son secrétaire Daniel EGLOFF confirment qu'ils ne se représentent plus après de nombreuses années de présence. Un appel est fait aux volontaires.

M. Jean-Luc ORGEAS d'Aix les Bains est élu Président par le nouveau bureau, Mme Yvette SIMON conserve la Trésorerie avec un vérificateur aux Comptes : André RONCHAUD et M. Yves AUCLAIR de SAINT-NAZAIRE devient secrétaire. Mme Paulette KREMPER reste vice-Présidente, M. Gérard MARQUIS, Syndic et M. Bernard COLLOT administrateur.

Jean-Claude FURIET nous présente le rapport moral de l'année 2017/2018. Il marque une minute de silence pour nos disparus : M Claude LAROCHE (Sarlat), fondateur et trésorier pendant de nombreuses années, et Georges COCHERIE (Saint-Malo).

Les comptes sont présentés par notre trésorière Mme Yvette SIMON, ceux-ci sont positifs et elle nous remet le bilan 2017. Jean-Claude FURIET a obtenu la subvention de la part de GENERALI.

A l'unanimité, l'assemblée nomme JEAN CLAUDE FURIET Président d'honneur.

1^{er} jour : le 7 juin, rendez-vous à la grotte de Pierre de VOLVIC, dans l'univers des carrières des années 1900, avec visite interactive de la galerie, ancienne coulée de lave d'où a été extraite la pierre qui a servi à la construction de la cathédrale de Clermont Ferrand. Nous passons devant l'usine de transformation de l'eau de Volvic en bouteilles qui est vendue dans le monde entier.

Nous déjeunons au restaurant du Volcan de LEMPTÉGY et ensuite immersion totale au cœur d'un vrai volcan, situé dans la Chaîne des Puys. Le Volcan de LEMPTÉGY propose la découverte unique et insolite de l'anatomie

d'un volcan 100% naturel. Nous percevons les secrets de la volcanologie grâce à une visite interactive composée de 4 étapes : la découverte guidée en petit train de l'intérieur du volcan et du passé industriel du site. Le film succès 3D dynamique « Aux origines » pour revivre l'histoire du volcan de ses éruptions à nos jours. Pour finir une attraction ludique « La mine explosive » très sympa ! Retour dans les vignes de l'Auvergne le viticulteur nous attend pour une dégustation et repas dans une grange « la truffade » pommes de terre, jambon, fromages et ail. Très copieux et bien arrosé !

Le 8 juin, départ pour Thiers et visite de la coutellerie M. DAVID qui fabrique de très beaux couteaux de table qui coupent ! difficile de ne pas résister. Démonstration de la fabrique d'un couteau et comment aiguïser les couteaux à 45° en descendant et remontant sans abîmer les belles lames !

Nous déjeunons à l'auberge des ROUX à PASLIERES avec soupe aux choux, puis thiernoise (potée) très copieuse et fromages d'auvergne, impressionnant ! Dessert et alcool de poires à discrétion.

Nous rentrons à notre hôtel pour le repas de gala ! difficile après la potée auvergnate, non... thiernoise. Le samedi, les adieux et rendez-vous à Aix-les-Bains en 2019.

Pour 2020, Mr Bernard COLLOT organisera à Lunéville notre rencontre.

NB : L'Histoire de l'Auvergne s'est continuellement située au cœur de l'histoire nationale de Vercingétorix à Georges POMPIDOU et à Valéry Giscard d'Estaing. Tenaces, efficaces et compétents, les Auvergnats se révèlent tout particulièrement lors des grandes crises, telles que la mutation féodale, la guerre de Cent Ans, les guerres de Religion, la Révolution française, la révolution industrielle et l'avènement de la démocratie ou les débats de notre temps.

Yves AUCLAIR



La vie des Amicales de Compagnies



Assemblée générale du 1^{er} octobre 2018 au Bois du Fief Clairet à Ligugé

A 10h, le Président, Marcel RETAILLEAU, ouvre l'Assemblée Générale. Il souhaite la bienvenue aux présents et transmet le bonjour amical des absents. Il nous annonce la venue de Maître Jean-Pierre BOSSÉ, notaire honoraire, ancien notaire à la résidence de CHATELLERAULT.

L'Assemblée Générale se déroule alors selon l'ordre du jour prévu.

Le trésorier, Jean-Yves MODESTE présente le budget.

Le secrétaire, André ROZAN, dresse le bilan des activités et en particulier, il évoque l'Assemblée Générale 2018 de l'UNAAGAR en rappelant quelques-uns des points importants :

Le maintien de la cotisation de l'adhésion de première année à 70,00 €

Le nombre d'adhérents constant à l'UNAAGAR mais l'hémorragie des adhésions aux Amicales de Région la deuxième année. Pour y remédier, adoption de la mise en place du RCA (recouvrement des cotisations directement par l'UNAAGAR). Ce nouveau processus de recouvrement a été illustré par la projection du diaporama fourni par l'UNAAGAR.

Pour la boisson, nous n'avons pas pu nous limiter au célèbre « kir breton ».

On retiendra aussi la qualité et la diversité des menus proposés par le Chef de l'Azuréva d'ARZON.

Après avoir présenté le projet de voyage 2019 à la CLUSAZ, le Président, Marcel RETAILLEAU, accueille et présente notre invité, Maître Jean-Pierre BOSSE.

En introduction de son intervention, Maître BOSSÉ nous a présenté sa profession en insistant sur le rôle de conseil du notaire, puis, en une heure, il a abordé de multiples thèmes :

L'héritage : la part réservataire, la quotité disponible

La protection du conjoint survivant : la nue-propiété, l'usufruit, la donation au dernier vivant...

La donation simple et ses risques : elle peut être soumise à une réévaluation au moment de la succession,

La donation-partage avec possibilité d'une donation-partage complémentaire si nécessaire. Elle n'est pas soumise à une réévaluation au moment de la succession.



L'adoption du changement de nom de l'UNAAGAR en « agéa sénior ».

L'Assemblée Générale des sociétaires de la MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES où notre Président, invité, nous a représenté.

Le séjour de juin 2018 en Bretagne à ARZON près de PORT NAVALO avec au programme :

La visite du château de SUSCINO, les promenades sur le sentier des douaniers qui longe le magnifique golfe du Morbihan, l'excursion à STE ANNE D'AURAY, la visite du centre-ville de VANNES, avec ses maisons à colombages, ses remparts, ses douves aménagées en jardin à la française, ses anciens lavoirs, la découverte du golfe du Morbihan en bateau avec escale à l'île aux Moines, la journée à BELLE ILE EN MER.

Ce séjour a été agrémenté de dégustations des spécialités bretonnes allant de la galette de blé noir aux préparations de poissons en croûte de sel et au homard breton flambé.

Les différents régimes matrimoniaux, et en particulier, la « très en vogue » communauté universelle...

Le mandat de protection future qui permet à chacun d'organiser sa propre protection et d'éviter ainsi le recours à une mesure judiciaire de curatelle ou de tutelle, le mandat posthume.... Le testament olographe ou authentique...

Maître BOSSÉ a illustré, avec humour, tous ces thèmes en prenant des exemples vécus ou puisés dans l'actualité immédiate, telle la succession de Johnny HALLYDAY.

Suite à cette excellente intervention, de nombreux échanges ont eu lieu entre Maître BOSSÉ et son auditoire.

Après les renseignements d'usage, le Président Marcel RETAILLEAU a clôturé cette Assemblée Générale, en nous conviant à partager, comme tous les ans, le repas offert par le directeur général de la MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES.

La vie des Amicales de Compagnies



Assemblée générale du 14 octobre 2018

Notre assemblée générale s'est déroulée à PARIS, rue de l'Echiquier, à l'Hôtel PROVINCES OPERA, où nous formions une belle Assemblée et, cette année, elle était électorale.

Donc, nous avons remercié les sortants et congratulé les rentrants pour leur futur dévouement.

Après cette Assemblée, un vote est intervenu et les membres du bureau ont réélu Bernadette DEMANGE, qui a accepté ce poste avec autant d'intérêt, de passion et d'amitié.

Durant cette assemblée, les conjointes sont allées visiter l'Atelier des Lumières.

Elles sont revenues enchantées, émerveillées.

Le commercial de l'Agence PARTIR est venu nous présenter les nouveaux projets de voyage.

La veille, après notre Conseil d'administration, nous sommes allés au Spectacle du LIDO que tous les participants ont apprécié. Un petit souvenir a été remis aux adhérents.

La future Assemblée aura lieu à CHARTRES en Octobre Prochain 2019.





Séjour en Vendée - Les Jardins de l'Atlantique du 10 au 17 Juin 2018

Cette année 2018, Charles Caillaud nous a concocté un séjour en Vendée avec de nombreuses excursions depuis notre hôtel « Les Jardins de l'Atlantique ». Le clou de ce séjour devait être la visite du parc du Puy du Fou et le spectacle de la Cinescénie ; et il le fut. Mais il importait d'abord de partir à la découverte de cette terre de Vendée, d'en appréhender les multiples facettes, s'en imprégner.

La mer et ses richesses y sont très présentes. Patrick Guyot, ostréiculteur à Talmont St Hilaire, fut à ce sujet une très belle rencontre ; son exposé passionnant sur l'élevage de l'huître et la dégustation conviviale qui s'en suivit nous ont ravis. La mer berce aussi de ses marées l'île de Noirmoutier que nous avons abordée par le passage du Goix pour découvrir un paysage varié fait de petits villages, plaine agricole, marais salants, plages côtières, bois de pins et mimosas parsemés de villas au charme suranné. La mer, c'est encore Les Sables-d'Olonne, station balnéaire depuis le 19^e siècle avec l'arrivée du chemin de fer, port de pêche, port de commerce et de plaisance marqué par la course du Vendée Globe.

En Vendée, la nature est favorisée par un climat généralement doux. La visite embaumée de la Roseraie de Vendée nous en a donné l'illustration et nous avons profité des conseils avisés de Bernard Noutreau, professionnel passionné, qui nous a initiés aux secrets

d'une culture florale dans le strict respect de la nature. Une nature plus travaillée, réfléchie, tout en symboles, au parc oriental de Maulévrier qui fut reconnu par des experts japonais comme un grand parc de promenade d'inspiration japonaise de la période EDO.

La Vendée, c'est aussi une terre marquée par l'Histoire, ainsi, Richard Cœur de Lion a marqué de son empreinte le château médiéval de Talmont St Hilaire qui propose désormais de beaux spectacles de chevalerie et fauconnerie. Mais l'Histoire nous avait donné rendez-vous au parc du Puy du Fou, rendez-vous incontournable qui nous a entraînés dans un tourbillon magistral, parfois magique : des jeux du cirque sous la Rome antique aux invasions des Vikings, des chevaliers de la Table Ronde à la guerre de Vendée, des fables de Jean de la Fontaine aux tranchées de la 1^{ère} guerre mondiale, sans oublier la féerie des Orgues de Feu. Mais c'est à la Cinescénie (2500 acteurs sur la plus grande scène du monde) que l'histoire de la Vendée nous a finalement emportés. Nous avons vibré à l'unisson du jeune Jacques Maupillier, dépositaire du récit de tant de siècles d'épreuves, de guerres mais aussi de fêtes, et c'est l'âme de la Vendée qui nous a été révélée dans toute sa noblesse.

Chez nous, en France, nous avons voyagé bien loin !

Merci Charles.



PICARDIE



Les Retraités de Picardie en croisière sur l'Oise - Septembre 2018



Sous un magnifique soleil d'automne, une trentaine d'adhérents de l'APAGAR a bénéficié, fin septembre, d'une agréable journée touristique. Les participants garderont, sans doute, un excellent souvenir de cette sortie originale et conviviale.

De bon matin, après un délicieux accueil « café-viennoiseries », la journée a débuté par la découverte de la Cité des Bateliers de Longueil Annel (60), autour d'un parcours scénographique animé par d'anciens professionnels de la batellerie : les grandes inventions pour la ruée vers l'eau, la vie et la vocation des mariners, les luttes sociales, le chantier naval de Longueil Annel, le café des mariners, les jours de Fête...

L'invitation d'un marinier a permis ensuite, au groupe, de monter à bord de la péniche historique « Freycinet ». Le marin a conté son univers quotidien et celui de son conjoint sur l'eau, la timonerie, la cabine, la cale des machines...

A midi, les participants ont pris place à bord de « l'ESCAPADE », le seul bateau proposant une croisière unique sur l'Oise. Installés confortablement, en dégustant un apéritif suivi d'un bon repas, les heureux passagers profitèrent d'un moment privilégié. Une balade de près de trois heures a fait apprécier la nature sauvage des bords de la rivière (hérons, bergeronnettes sauvages, libellules...) ainsi que certains sites, uniquement visibles en bateau.

Pour bien terminer, la Chocolaterie Beussent de LACHELLE (60) a reçu les touristes d'un jour afin de leur présenter les étapes nombreuses et passionnantes de création artisanale du chocolat. Chacun a pu en apprendre davantage sur les ganaches, l'enrobage et autres techniques gourmandes, y compris celles de bien déguster !

Georges Belat





Rencontre au Mémorial du Camp des Milles le 8 novembre 2018

Cette année encore Georges QUAIX nous a organisé une « rencontre d'automne ».

Pour cette version 2018, il s'est fait aider par nos amis Christian GAZEL et Francis CASSIGNOL.

Après avoir hésité devant le choix de la destination, nous avons en définitive opté pour le Camp des Milles, où une visite radicalement différente des visites ludiques ou culturelles des années précédentes, nous attendait. Le camp des Milles est le seul grand centre d'internement et de déportation sous commandement militaire français qui est encore intact. Un mémorial et un centre d'études sur les génocides, sous l'autorité de l'Université d'Aix-Marseille, y ont été installés en 2012. Cette visite d'un lieu encore méconnu, même dans la région, a particulièrement intéressé tous les participants et a suscité beaucoup d'émotion et de réflexion.

Nous nous sommes ensuite retrouvés à l'Auberge BOURRELLY, une adresse incontournable de la région, où nous attendait une restauration de qualité dans un lieu particulièrement agréable.

Le camp des MILLES, petite localité à proximité d'AIX EN PROVENCE, est un lieu qui a été oublié après la fin de la deuxième guerre mondiale. Il est le témoin d'une réalité troublante et gênante. Son existence, qui n'aura guère duré que trois ans, de 1939 à 1942, est révélatrice d'une période dramatique et surtout d'une « horreur de proximité » difficile à concevoir.

Ce camp, ouvert dans une tuilerie désaffectée, vit passer plus de 10.000 internés originaires de 38 nations différentes.

A l'origine, il est ouvert en 1939 quand le gouvernement français décide d'interner les ressortissants du troisième Reich qui résident en France. Ceux-ci sont considérés comme des suspects, comme des sujets ennemis. Peu importe qu'il s'agisse d'anti-fascistes allemands ou autrichiens ayant fui le nazisme pour se réfugier en France, de simples vacanciers ou même de légionnaires ayant servi de nombreuses années sous le drapeau français.

A partir de la défaite de juin 1940 et jusqu'en juillet 1942, seront également internés dans ce camp des étrangers des camps du Sud-Ouest - en particulier les anciens des brigades internationales d'Espagne ainsi que des juifs expulsés d'Allemagne. Ce camp devient le seul camp de transit en France pour une émigration outre-mer favorisée par la proximité de Marseille et de son port. Une émigration légale - difficile et coûteuse - mais également une émigration illégale avec le soutien de nombreuses filières. Les conditions de vie dans le camp deviennent alors particulièrement difficiles.

C'est pendant cette période, au moment de l'armistice que se situe l'épisode à peine croyable du « train des Milles ». Il s'agit d'une tentative d'évasion de 2500 détenus, organisée avec le concours du chef du camp, le capitaine Charles GORUCHON. Présentant le sort que les vainqueurs de 1940 réserverait aux prisonniers du camp il a, de son initiative, organisé un convoi qui devait rejoindre Bayonne où un bateau accueillerait les

candidats à l'émigration. Le train arriva bien à Bayonne, mais dans la confusion de la débâcle et avec les annonces faites sur le parcours de l'arrivée du train des « boches » sans autre précision, ce qui a quelques fois crée des effets de panique, le transfert sur le bateau ne pu se faire et le train dut repartir en sens inverse.

A partir de l'automne 1940, le camp accueille, en application d'un décret Vichyste, de nombreux juifs étrangers. Enfin, en Août et Septembre 1942 un nouveau pas est franchi, le camp devient une anti chambre de la déportation des juifs de la région. Ceux-ci sont regroupés dans le camp avant d'être acheminés vers Auschwitz, via Drancy ou Rivesaltes. 2008 hommes, femmes et enfants rempliront 5 convois dans des wagons tristement célèbres dont un spécimen est exposé sur place. Le mémorial des Milles honore le comportement d'une vingtaine de personnes, qui, avec les risques que cela comportait, aidèrent des détenus à fuir pendant cette période tragique. Aujourd'hui, elles sont reconnues comme des Justes parmi les Nations.

L'histoire de ce camp est aussi marquée par la très forte proportion d'intellectuels et d'artistes - les premiers à fuir le nazisme - qui y ont été internés. Nous y retrouvons de nombreux peintres, écrivains, musiciens, des hommes de théâtre, comédiens ou metteurs en scène, des sculpteurs, des architectes, mais aussi des professeurs d'université, des prix Nobel, des médecins, des avocats, des journalistes ou des hommes politiques.

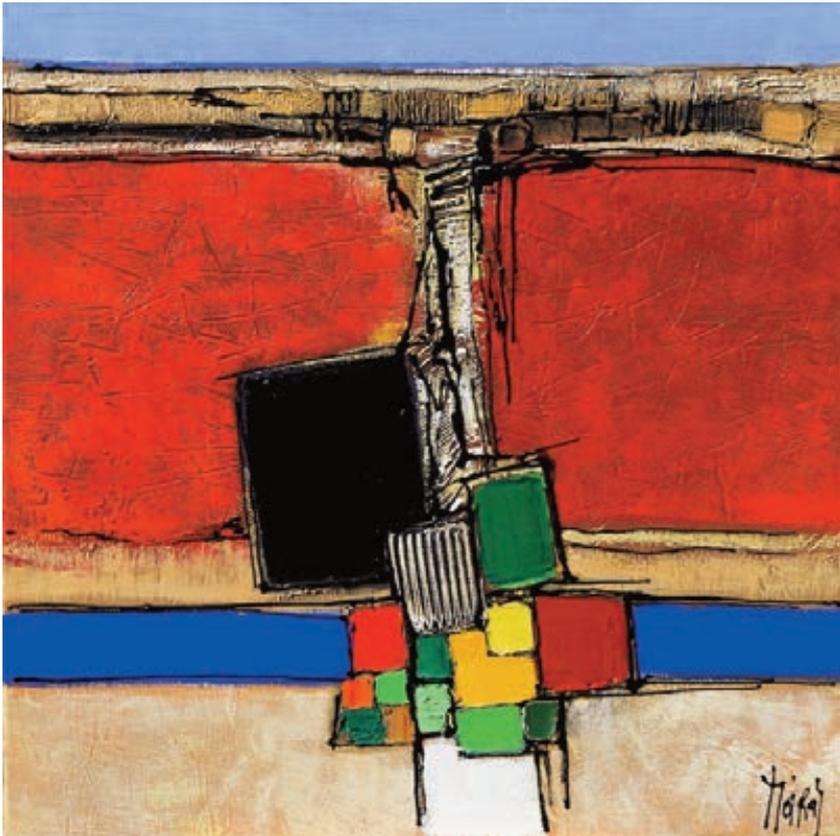
Par esprit de dignité ou tout simplement de survie et de résistance, ils ont développé à l'intérieur même du camp une vie artistique intense marquée quelques fois par l'ironie et la dérision.

Dans des conditions d'internement exécrables dans la poussière rouge et étouffante de l'argile séchée, dans un milieu favorable au développement des maladies, en étant sous alimentés et avec les infections de poux, ils ont donné des cours, des conférences, organisé des spectacles, des cérémonies religieuses, créé une chorale, un orchestre. Ils ont continué à peindre et à sculpter. Quelques œuvres en témoignent et, notamment, les peintures murales qui ont été conservées.

Tout ceci se déroule sous la seule autorité du gouvernement de Vichy, dans la zone libre qui ne sera occupée par les allemands qu'en novembre 1942.

A cette date le camp sera d'ailleurs fermé. Il sera transformé en dépôt de munition. Après l'armistice, la tuilerie reprendra temporairement une activité industrielle et le souvenir de la guerre se perd. Les priorités de l'après-guerre sont ailleurs et confortent la volonté de refouler et d'oublier cette période. Ce n'est qu'à partir de 1983, après l'arrêt de l'exploitation et un projet de destruction de la tuilerie, que le site sera redécouvert avec notamment toutes les décorations de la salle des peintures décorée par les artistes internés et qu'il sera progressivement réhabilité et transformé en mémorial et lieu d'études.

Un artiste en Auvergne



Lorsque l'artiste décide que la toile est achevée, à cet instant elle ne lui appartient plus, elle devient, en quelque sorte, dépendante du regard de « l'autre » : galeriste, simple amateur de peinture ou plus... amoureux de l'œuvre.

Ma première rencontre avec Jean Moiras fût organisée par un ami commun, architecte, esthète et œil avisé. Son goût inné pour les arts le rendait familier de Cocteau et de Picasso. C'était en 1972.

Dans les toiles de Moiras, il y avait déjà la rigueur d'une évidente construction, la force et la couleur de l'arkose de son village auvergnat de Montpeyroux, et ce message si particulier qui vous conquiert l'œil et le cœur.

La composition est plus importante que le trait, confie l'artiste, qui s'efface, modestement, derrière la sûreté de son geste.

Décrire un tableau, s'est déjà se tromper ou tromper celui qui écoute, car l'émotion est « une » et ne s'explique pas : seul l'œil écoute l'œuvre. Au fil des années, des aléas de la vie, il y eût plusieurs « périodes » Moiras, toutes nourries d'un talent qui s'affirme avec le temps. Chaque toile est intemporelle et fuit l'anecdote. Le temps c'est celui qui la regarde, alors que la toile a l'éternité pour elle.

Aujourd'hui, l'abstraction figurative à laquelle pourrait se référer son œuvre est reconnue non seulement en France mais aussi au Luxembourg, en Belgique, en Suisse et au-delà puisque ses expositions recueillent louanges et succès au Japon, aux USA et au Canada.

Avec le temps, le peintre admiré est devenu un ami et ses toiles accompagnent mon quotidien. Il faut découvrir Moiras comme on découvre un pays, avec curiosité et... l'envie d'aimer.

GmL

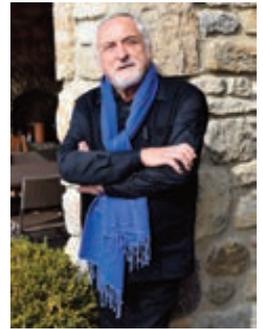
Jean MOIRAS

né le 7 décembre 1945
à Chamalières.

Études à Thiers et à l'ENSBA
Paris.

En 1964 Débute dans le
décors de théâtre, cinéma,
télévision.

En 1972 S'installe en
Auvergne à Montpeyroux.
Depuis se consacre
entièrement à la peinture.



Expositions personnelles

- 2005 LUXEMBOURG, Galerie Schortgen.
- 2006 AMNEVILLE LES THERMES, CRID'ART.
- 2006 CHAMALIERES, Centre d'Art Contemporain.
- 2007 LUXEMBOURG, Galerie Schortgen.
- 2007 NEW YORK, Jacob Javits K. Center.
- 2007 BORT-LES-ORGUES, Château de Val.
- 2007 RETHONDES, Galerie Marie Demange.
- 2008 LUXEMBOURG, Galerie Schortgen.
- 2008 CLERMONT-FERRAND, Galerie Vallé.
- 2008 METZ, Galerie Crid'Art.
- 2009 LUXEMBOURG, Galerie Schortgen.
- 2009 CLERMONT-FERRAND, Galerie Vallé.
- 2010 CARMEL, Galerie Edward Montgomery.
- 2010 TOKIO JAPON, Galerie MOE.
- 2010 CLERMONT-FERRAND, Galerie Vallé.
- 2010 SAN FRANCISCO, Chloe Fine Art.
- 2010 HINSDALE, Galleries of Fine Art.
- 2010 CHICAGO, Galleries of Fine Art.
- 2011 ESCH Luxembourg, Galerie Schortgen.
- 2011 LUXEMBOURG, Galerie Schortgen.
- 2012 CLERMONT-FERRAND, Galerie Vallé.
- 2013 FLOYRAC, Grange de Floyrac.
- 2013 CLERMONT-FERRAND, Galerie Vallé.
- 2014 LUXEMBOURG, Galerie Schortgen.
- 2014 METZ, Galerie Crid'Art.
- 2014 CHICAGO, Expression Gallery of Fine Art.
- 2015 CLERMONT-Fd. Groupe CESIS et C&R.
- 2015 CHAMALIERES, Centre d'Art Contemporain .
- 2015 CLERMONT-FERRAND, Galerie Vallé.
- 2016 TOKIO Galerie SHIMAMURA.
- 2016 CHICAGO HINSDALE, Galleries of Fine Art.
- 2016 LUXEMBOURG, Galerie SCHORTGEN.
- 2017 CLERMONT-FERRAND, Galerie Vallé.
- 2017 METZ, Galerie Crid'Art.
- 2017 GALERIE DEMANGE, Bruxelles.
- 2018 NANCY KD GALERIE
- 2018 TOULOUSE Galerie CORTADE'ART
- 2018 MONTAUBAN Galerie CORTADE'ART
- 2018 LUXEMBOURG Galerie SCHORTGEN
- 2018 Château de VAL, Galerie Christiane Vallé.
- 2018 Tokyo Galerie SHIMAMURA.



La couleur verte

Pourquoi faire un article sur la couleur verte ? Ces jours-ci, je me suis demandé s'il n'aurait pas été plus opportun de s'intéresser à une autre couleur ? Au hasard : le jaune !

Comme le dit le dictionnaire des symboles : « Equidistant du bleu céleste et du rouge infernal, tous deux absolus et inaccessibles, le vert, valeur moyenne, médiatrice entre le chaud et le froid, le haut et le bas, est une couleur rassurante, rafraichissante, humaine. » « Chaque printemps, après que l'hiver a convaincu l'homme de sa solitude et de sa précarité, en dénudant et glaçant la terre (...), celle-ci se revêt d'un nouveau manteau vert, qui rapporte l'espérance, en même temps que la terre redevient nourricière. Le vert est tiède. Et la venue du printemps se manifeste par la fonte des glaces et la chute de pluies fertilisantes ».

«Le vert est la couleur de l'espérance, de la force, de la longévité (celle aussi, par contre, de l'acidité). C'est la couleur de l'immortalité, que symbolisent universellement les rameaux verts. La montée de la vie part du rouge et s'épanouit dans le vert... On voit souvent dans cette représentation celle de la complémentarité des sexes : l'homme féconde la femme, la femme nourrit l'homme ; le rouge est une couleur mâle, le vert est une couleur femelle. Dans la pensée chinoise, c'est le YIN et le Yang, l'un mâle, impulsif, centrifuge et rouge, l'autre femelle, réflexif, centripète et vert ; l'équilibre de l'un et de l'autre, c'est tout le secret de l'équilibre de l'homme et de la nature».

Sur le plan linguistique

Le mot «vert» vient du latin *viridis* de la racine «vir» (fertile en latin) liée aux idées de fécondité, de jeunesse, de vigueur, de virilité. Les Romains l'associaient aux barbares qui ont su très tôt le fabriquer en mélangeant des pigments jaunes à des pigments bleus.

La Grèce antique, mais aussi beaucoup de langues asiatiques, comme le vietnamien, n'ont pas de mot

distinctif entre le bleu et le vert. Un mot thaï signifie «vert», mais également «malodorant» et a d'autres significations à mauvaises connotations. En japonais, en dépit de l'existence d'un mot dans la langue moderne qui signifie «vert», la couleur est parfois décrite comme le bleu de l'objet que l'interlocuteur sait être vert, comme dans le cas du feu de circulation où le vert est appelé «bleu feu de circulation» ou lorsque, pour désigner les plantes, on parle du «bleu feuille». En persan, le mot pour le vert peut aussi vouloir dire «noir» ou «sombre». En poésie persane, les femmes à peau foncée sont désignées comme «vertes».

En langue bretonne également, on emploie le même mot pour les «verts et les bleus naturels» et les «bleus artificiels» : «Glas» est ainsi employé pour la verdure, les plantes et les animaux verts, mais également pour le ciel ou la mer ou pour les objets bleus. On ne fait la distinction entre bleu et vert que pour les objets et, uniquement, en employant le mot «Gwer» dérivé de «vert» pour ces derniers. Un crayon sera ainsi «Gwer» s'il est dit «vert» en français.

Sur le plan préhistorique et historique

Le vert et le bleu manquent dans l'art pariétal mais l'homme préhistorique teint parfois ses vêtements à base de feuilles de bouleau. Cependant, cette teinture est de faible qualité car elle donne une couleur plus brune que verte.

Les Égyptiens exploitent divers minerais dont le sol égyptien regorge : la malachite (un carbonate de cuivre) et l'atacamite (un chlorure de cuivre), qui apparaissent environ en 2.500 ans av. J.-C. Le «vert égyptien» résulte du chauffage sous atmosphère oxydante, entre 900 et 1.150°, d'un mélange de composés calcaires, siliceux et cuivreux en certaines proportions. Ces verts sont utilisés pour la peinture murale mais aussi pour des objets en bois, en albâtre ou en céramique.

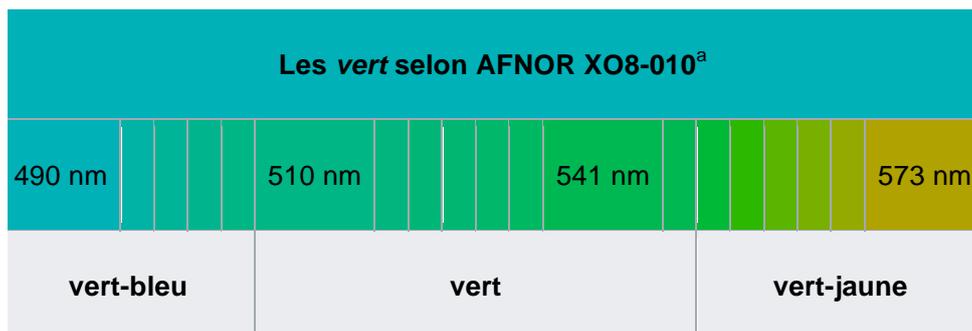
Chez les Grecs, comme la bleue, la couleur verte est discrète dans la vie sociale, religieuse ou dans la symbolique. Comme les Phéniciens, ils continuent d'utiliser le vert égyptien. Cette couleur reste aussi peu présente chez les Romains. Cette discrétion, qui s'explique par la difficulté de sa maîtrise, est telle que des philologues de la deuxième moitié du XIX^e siècle avaient imaginé que leur œil ne pouvait distinguer le bleu du vert !

La couleur verte

En physique :

Le vert est un champ chromatique regroupant les couleurs situées sur le cercle chromatique entre le jaune et le bleu. Contrairement à d'autres couleurs, qui changent de nom quand on leur ajoute du blanc ou du noir, comme le rouge qui devient rose ou brun, le vert conserve son nom, et devient vert pâle ou vert foncé, vert vif ou vert grisâtre.

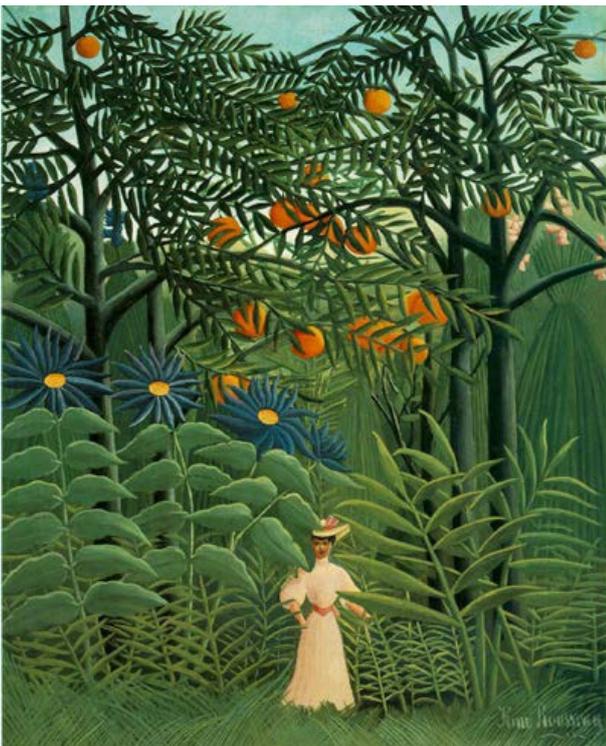
Selon la norme AFNOR X08-010 «Classification méthodique générale des couleurs», les verts sont des couleurs dont la longueur d'onde dominante est comprise entre 490 et 573 nm. Les longueurs d'onde les plus courtes correspondent à des verts tirant vers le bleu, comme le vert turquoise; les plus longues correspondent à des verts tirant vers le jaune.



Ses utilisations.

En peinture, on obtient un vert en mélangeant un jaune et un bleu.

En imprimerie, le vert s'obtient par un mélange de bleu cyan et de jaune. On ne peut pas produire un vert à la fois très saturé et lumineux comme celui de tous nos écrans, en raison de l'imperfection des pigments cyan, qui absorbent du vert, mais la nécessité s'en fait assez peu sentir.



Le Douanier Rousseau

Dans le vitrail :

La coloration du verre était connue avant l'ère chrétienne. Les verriers de l'antiquité savaient composer des émaux de différentes couleurs, dont le vert. En France, il ne reste rien avant la moitié du IX^{ème} siècle et la couleur verte était peu utilisée. Par contre en Italie, à l'Abbaye de San Vincenzo Al Volturno, des fouilles assez récentes ont permis de retrouver 7000 fragments de verre à 85% de couleur verte.

La coloration directe du verre teintée est obtenue en ajoutant de l'oxyde de fer qui absorbe certaines longueurs d'onde de la lumière. Celui-ci, suivant son degré d'oxydation, absorbe le rouge et donne du vert, sa couleur complémentaire.

Au XII^{ème} siècle, en France, le système liturgique repose sur trois couleurs fondamentales : le blanc, le rouge et le bleu. Le vert ne vient qu'en dernier lieu en tant que couleur de l'espérance pour les chrétiens. Mais, à cette période, dans les vitraux l'harmonie des tons repose sur les bleus, les rouges (l'Arbre de Jessé à Chartres) et le jaune (La passion toujours à Chartres).

La couleur des vitraux est organisée aussi suivant les orientations dans les édifices. En général, au nord, ce sont les bleus qui transmettent une grande quantité de lumière et les couleurs froides. Au sud, le rouge (couleur filtrante) et le jaune. A l'est, le vert.

Le début du XIII^{ème} siècle, arrive une évolution technique dans la coloration du verre teinté dans la masse. Les verriers utilisent du bichromate de potasse qui rend le vert plus brillant. Ainsi apparait le vert émeraude qui



La couleur verte

imite la pierre précieuse et le vert olive. On retrouve le vert dans les drapés des personnages, quelques bordures ou filets d'ornementation. Cependant, la dominante en France reste l'accord des bleus et des rouges. Les teintes les plus claires sont souvent l'apanage des personnages secondaires. Les verriers jouent avec le bleu et le vert pour donner une illusion de profondeur.

Au cours de la seconde moitié du XIII^{ème} siècle, la grisaille (peinture à base d'oxydes métalliques) se développe sur le verre blanc et l'enrichit d'éléments de couleurs (bordures, entrelacs) où le vert est présent avec une alternance de panneaux de pleine couleur. C'était un souhait des maîtres d'œuvres et commanditaires pour apporter plus de lumière à l'intérieur des édifices religieux.

Dans les bâtiments civils, les blasons héraldiques respectent de strictes exigences dans l'usage des couleurs : ex, le vert dans le sinople (émail vert dans les blasons).

Après une interruption du XVII jusqu'à la fin du XVIII, le XIX^{ème} siècle fabrique à nouveau des verres, des grisailles colorées et des émaux. C'est un nouvel essor pour les vitraux aussi bien dans les édifices religieux que dans les bâtiments laïcs. Les scènes représentent des tableaux très réalistes : le vert y tient une grande place ainsi que dans les fonds rehaussés de grisailles. Par la suite dans les vitraux civils, dans le cadre de l'art déco ou de l'art nouveau, le vert est abondamment utilisé pour illustrer le règne végétal.

En médecine :

Le vert était, au Moyen Age, la couleur de la toge des médecins parce que, dit-on, ils utilisaient les simples. De nos jours, cette couleur verte a laissé la place au rouge sombre qui, intuitivement, exprime la croyance au secret de l'art médical.

Les enseignes couramment utilisées par les pharmacies sont la croix verte, le caducée vert ou le bol d'Hygieia, associant ainsi la couleur verte à la pharmacie. La publicité pharmaceutique a su se servir de cette croyance en donnant une valeur mythique de panacée à des mots comme chlorophylle ou vitamines.

Dans la religion :

Au cœur du Moyen-âge, le vert a soudain été en vogue en France et en Europe. Le pape Innocent III l'a fait entrer dans la liturgie catholique dans les étoles, les aubes et les surplis. Les théologiens médiévaux, qui codifient les couleurs liturgiques, considèrent le vert comme une couleur moyenne et l'instituent couleur des dimanches ordinaires.



Le vert, en tant que couleur associée à l'islam, a été le symbole du régime de la Jamahiriya arabe libyenne, dirigée par Mouammar Kadhafi. Entre 1977 et 2011, la Libye a eu un drapeau entièrement vert. Elle était également le seul État au monde à avoir un drapeau unicolore sans aucun motif. Kadhafi a exposé la doctrine officielle de son régime dans un ouvrage intitulé Le Livre vert.

Le vert pendant la guerre :

En France, particulièrement pendant la Seconde Guerre mondiale, on a appelé «vert de gris» la couleur de l'uniforme militaire allemand, un vert grisâtre foncé (« Feldgrau »), et par extension, tout ce qui était allemand. L'intention péjorative de l'expression contribue certainement à son succès : on assimile l'occupant à une corrosion, toxique de surcroît.

Dans le domaine de la mode, la couleur «vert de gris» est souvent plus claire et plus vive. L'application à des couleurs d'uniforme n'était pas neuve, l'expression avait déjà été appliquée, dans des articles en sa faveur, à celle de la Légion espagnole franquiste pendant la guerre d'Espagne, à celle de la milice fasciste autrichienne en 1933, et au feldgrau allemand dès 1918.

L'ambivalence du vert :

Le vert, à l'époque féodale, incarnait la couleur de l'amour, de la nature, de la jeunesse, de la beauté et de la perfection mais, à la fin du Moyen-âge, on brûlait les femmes rousses aux yeux verts accusées de commerce avec le diable ! En effet, le vert est la couleur favorite du diable depuis au moins le XII^e siècle, des ennemis de la chrétienté, des êtres étranges (fées, sorcières, lutins, génies des bois et des eaux). Les super-héros et les Martiens s'inscrivent dans cet héritage culturel.

Une des raisons historiques de ce rejet est que les produits végétaux utilisés pour fournir la teinte verte aux teinturiers donnaient un vert terne, très fade.

La couleur verte

Pour le dynamiser, l'intensifier, on utilisait des produits extrêmement nocifs, poisons pour ceux qui les manipulaient. Voilà comment le vert a été associé à une époque à la poisse, au mauvais œil. C'est l'origine du fait qu'aujourd'hui encore, par superstition, les comédiens ne portent pas de vert sur scène. Dans les années 1600-1630, il est possible que certains comédiens aient été empoisonnés par de l'oxyde de cuivre ou du cyanure présents sur les costumes verts, l'humidité de la sueur dissolvant le poison des produits de teinture qui s'introduisaient alors dans les pores de la peau. Comme le phénomène chimique n'était pas compris, il a été associé à la diablerie !

Les marins non plus, n'aimaient pas le vert, aussi malvenu à bord des bateaux que les lapins. Aujourd'hui encore, on ne doit pas parler de lapin sur un bateau mais de « rongeur aux grandes oreilles », c'est lié au fait que des

lapins, embarqués pour se nourrir, se sont échappés et ont mangé des cordages ou, pire, rongé le bois de la coque ! On prêtait même au vert la faculté d'attirer l'orage sur les navires.

Instable chimiquement, le vert est la couleur du hasard, du jeu (les jongleurs, les bouffons s'habillent de vert), du destin, du sort (le duel judiciaire sur le « pré vert » est l'ancêtre de la feutrine des tables de jeu, des terrains de sport, de la table de ping-pong), de la chance mais aussi de la malchance, de la putréfaction et de la mort. La mode des sous-mains de cuir sur les bureaux et les tables des conseils d'administration a même été à l'origine de l'expression : « décider sur le tapis vert ».

Couleur associée au rouge pour évoquer le début des amours dans un cadre vert champêtre, elle se rapporte à la verdure de la jeunesse, évoque l'inclination à la galanterie. Elle évoque l'immaturité (des fruits verts) mais aussi la vigueur (un vieillard vert).

Gabriel GONIN



Pour finir : quelques expressions du langage courant :

- Les verts : pour le parti qui se soucie de l'environnement et de l'avenir de la planète.
- Le « greenwashing » : procédé de marketing utilisé par toute organisation dans le but de donner à l'opinion publique une image d'entreprise écologique et responsable.
- Utilisation du mot vert dans le nom même d'un produit ou d'une entreprise : Géant Vert ou Feu Vert.
- L'habit vert pour les académiciens, prétendument immortels !
- Au golf, la région autour du trou est dénommée green (« vert » en anglais).
- Etre vert de peur ou de jalousie.
- En football, tout le monde sait qui sont les « verts ».
- Un teint de peau vert est souvent associé à des nausées et à un état maladif.
- Avoir la main verte pour quelqu'un qui sait bien soigner les plantes vertes.

Bleu de peur, de crainte que vos réactions à mes gribouillis ne me rendent rouge de colère, je vous plante là et vais me mettre au vert !

P.S. : Un chaleureux merci à mon ami Wiki et surtout à quelques collaborateurs bénévoles, dont mon épouse Nicole qui m'a donné l'imprimatur comme « ordinaire local », à défaut d'avoir un évêque sous la main !



Carnet, calendrier & nouveaux adhérents

CARNET

NOS JOIES :

Noces d'or :

Marie-France et Joël BERTRAND	44210 Ste MARIE S/MER
Marie Thérèse et Michel BALLANGER	33290 LE PIAN MEDOC
Françoise et Bernard BELLE	26100 ROMANS S/ ISERE
Marie-Claude et Jean-Claude BONNEFOY-CUDRAZ	73000 CHAMBERY
Marie-Madeleine et Christian BRETTE	91210 DRAVEIL
Françoise et Gabriel CARAMAGNOL	83700 ST RAPHAEL
Muguette et Jean-Pierre CONSTANS	34600 BEDARIEUX
Monique et Pierre DELAFONT	30900 NIMES
Bernadette et Jean-Pierre HOURCADE	64200 BIARRITZ
Claudette et Jacques KFRADJIAN	70000 VESOUL

Noces de diamant :

Danielle et André BOURGEOIS	39000 LONS LE SAULNIER
Geneviève et Pierre CHENAL	88100 ST DIE DES VOSGES
Danielle et Georges COLLET	87000 LIMOGES
Marcelle Andrée et Jean PAILLART	62151 BURBURE
Nicole et Henri RUELLAND	22600 LOUDEAC
Rose Marie et Robert TAVERNESE	34500 BEZIERS

Noces de palissandre :

Marie-Thérèse et Bernard FAISANT 35800 DINANT

Noces de platine :

Jeanne et Gilbert CORAZZA 13006 MARSEILLE

Agéa sénior adresse ses félicitations aux mariés.

NOS PEINES :

ALSACE :

Pierre GRIENENBERGER	68100 MULHOUSE
<i>(ex Président USAGA-MULHOUSE, Administrateur des Caisses de retraite PRAGA-CAVAMAC et Président UNAAGAR-ALSACE)</i>	
Marthe WINTER	68550 SAINT AMARIN

AQUITAINE :

Jeanine DUBREUIL	37000 TOURS
Madeleine RIVIERE	47200 MARMANDE

BOURGOGNE FRANCHE COMTE :

William LEMAIRE	89110 AILLANT SUR THOLON
-----------------	--------------------------

BRETAGNE :

Michel TALBOOM	56400 PLOERMEL
----------------	----------------

ILE DE FRANCE :

Claude DUPRAT	75016 PARIS
---------------	-------------

LANGUEDOC :

Stephen SKILLER	30800 SAINT GILLES
-----------------	--------------------

LIMOUSIN :

Simone NICOLAS	23000 GUERET
Edith PRADEAU	87800 NEXON

LOIRE ATLANTIQUE VENDEE :

Marie-Françoise ARRAGON	44250 ST BREVIN LES PINS
Claude MOÏDON	44000 NANTES
Monique MULLER	44000 NANTES
<i>épouse d'Yves MULLER, ex-président de la région Loire-Atlantique Vendée</i>	
Jean-Yves PIET	44230 ST SEBASTIEN S/LOIRE

LORRAINE :

Pierre POILLERA	55000 BAR LE DUC
<i>(ex Président de la Chambre Professionnelle de la MEUSE et Président du Fonds Social PRAGA)</i>	

MEDITERRANEE :

Alain BUSVESTRE	83400 HYERES
-----------------	--------------

MIDI-PYRENEES :

Philippe LAMBEY	32000 AUCH
<i>(ex Président de la Région MIDI-PYRENEES)</i>	
Michel MOURET	81000 ALBI

NORD PAS DE CALAIS :

Daniel OTTEVAERE-LAHEURTE	59225 CLARY
---------------------------	-------------

PICARDIE :

Jean BESSON	02200 SOISSONS
-------------	----------------

Agéa sénior présente ses sincères condoléances aux familles.



Carnet, calendrier & nouveaux adhérents

CALENDRIER 2019

ASSEMBLEES GENERALES - CONGRES SORTIES ET VOYAGES DES AMICALES

ASSEMBLEES GENERALES DES AMICALES DE REGIONS :

22 MARS	MEDITERRANEE à ST AYGULF
4 AVRIL	NORD PAS DE CALAIS
4 AVRIL	PICARDIE à l'ABBAYE DE VALLOIRES (80)
4 AVRIL	POITOU CHARENTE
11 AVRIL	AUVERGNE à ST FLOUR
16 AVRIL	BRETAGNE à DINAN
18 AVRIL	ANJOU MAINE / REGION ANGERS
18 AVRIL	LOIRE ATLANTIQUE VENDEE / REGION ANGERS
20 AVRIL	CENTRE
23 MAI	LIMOUSIN à MASSERET
23 MAI	LORRAINE à NANCY
24 MAI	ILE DE France à PARIS
28 MAI	ALSACE
1 ^{ER} OCTOBRE	MIDI PYRENEES
3 OCTOBRE	NORMANDIE au MONT ST MICHEL
9 OCTOBRE	BOURGOGNE FRANCHE COMTE
10 OCTOBRE	CHAMPAGNE ARDENNE à la CHAUSSEE S/MARNE
10 OCTOBRE	RHONE ALPES à LYON

ASSEMBLEES GENERALES DES AMICALES DE COMPAGNIES :

15 MARS	CONVERGENCES à AVIGNON
15 MAI	MAG3 SENIORS à VICHY
27 MAI	SAGAMM SENIOR à ROUEN
28 MAI	AVIVA à DIVONNE LES BAINS
JUIN	AGAREGAN au HAVRE
5-8 JUIN	GENERALI à AIX LES BAINS
SEPTEMBRE	LA MEDICALE à BORDEAUX
1 ^{ER} OCTOBRE	AZUR à CHARTRES
17-18 OCTOBRE	REUSSIR SENIOR à BESANCON

CONGRES :

16-17 MAI	AGEA SENIOR à VICHY
27 MAI-1 ^{ER} JUIN	AVIVA à la RESIDENCE DU LAC - DIVONNE LES BAINS
28-29-30 MAI	SAGAMM SENIOR - AMICALE DES ANCIENS AGENTS MMA à ROUEN

SORTIES :

23 MAI	CHAMPAGNE ARDENNE - JOURNEE TOURISTIQUE
OCTOBRE/NOVEMBRE	A COLOMBEY LES 2 EGLISES AZUR dans l'AVEYRON

VOYAGES :

15 au 26 AVRIL	AZUR au JAPON
3 au 11 SEPTEMBRE	MAG 3 SENIORS en ISRAEL



LES GROUPES DE TRAVAIL

SOUTIEN AUX ACTIVITES ASSOCIATIVES DES AMICALES ET SERVICES AUX ADHERENTS

Responsable : Charles CAILLAUD
Membres : Marie Odile CORMIER
Michel ESQUIROL
Gérald PAQUET

RELATIONS AVEC DES ORGANISMES EXTERIEURS A LA PROFESSION

Responsable : Christian COEURE
Membres : Charles CAILLAUD
Georges BELAT
Jacques BIGOT

GESTION & INFORMATIQUE RELATIONS ADMINISTRATIVES AVEC LES AMICALES

Responsable : Daniel SAUVAGE
Membres : Ronan ROMIEUX
Jean Pierre CHATELLIER
Alain VAYSSETTES

RELATIONS AVEC LES PRESIDENTS Agéa, CAVAMAC et PRAGA

Gérard LEBEGUE

COMITE DE PILOTAGE

Responsable : Gérard LEBEGUE
Membres : Pierre EPINEUSE
Daniel SAUVAGE
Jean Pierre CHATELLIER
Ronan ROMIEUX

RELATIONS AVEC LES ORGANISMES SOCIAUX DES AGA

Responsable : Jean-Luc BONNEFOI
Membres : Jean MARTIN VIVIER
Régine ALMERAS
Jacques BIGOT

COMMUNICATION

Responsable : Jean Pierre CHATELLIER
Membres : Ronan ROMIEUX
Daniel SAUVAGE

FORMALITES ADMINISTRATIVES

Responsable : Pierre VAUSSARD
Membres : Jean Pierre CHATELLIER
Pierre EPINEUSE



Conseil d'Administration **agéa sénior**

PRESIDENT



Gérard LEBEGUE (origine AdR AUVERGNE)
3, route de la Deille
63490 USSON
☎ 06 70 13 78 33
✉ gerard.m.lebegue.18.auv@orange.fr

PRESIDENT ADJOINT



Charles CAILLAUD (origine AdC Mag3 séniors)
35 La lande Aubrun
36330 VELLES
☎ 02 54 36 11 53 ☎ 06 08 69 28 59
✉ c6.caillaud@orange.fr

VICE-PRESIDENT représentant les ADR



Christian COEURÉ (origine AdR LORRAINE)
Domaine de Bel Air - 9, rue Mi les Vignes
54520 LAXOU
☎ 09 50 70 56 92 ☎ 06 07 09 98 11
✉ christian.coeure@orange.fr

VICE-PRESIDENT représentant les ADC



Marie-Odile CORMIER (origine AdC REUSSIR Sénior)
5, rue des Boulaies
58320 GERMIGNY SUR LOIRE
☎ 03 86 68 87 08 ☎ 06 83 88 44 54
✉ marie-odile.cormier@orange.fr

SECRETAIRE GENERAL



Pierre VAUSSARD (origine AdC MAG3 Séniors)
9, rue Louis Moreau
91150 ETAMPES
☎ 01 64 94 64 70 ☎ 06 64 50 75 44
✉ pierre.vaussard@gmail.com

TRESORIER GENERAL



Daniel SAUVAGE (origine AdR LANGUEDOC)
12, Chemin du Mas Magot
30340 MONS
☎ 04 66 83 14 90 ☎ 06 80 18 99 82
✉ mds30@orange.fr

Secrétaire adjoint



Jean-Pierre CHATELLIER (origine L.A. Vendée)
34 bis, La Bigotière
44690 MAISON SUR SEVRE
☎ 02 40 54 52 68 ☎ 07 77 37 07 66
✉ jp.chatellier@wanadoo.fr

Trésorier adjoint



Jean MARTIN-VIVIER (origine AdC REUSSIR senior)
5, rue Sainte Croix
91150 ETAMPES
☎ 01 64 94 60 44 ☎ 06 08 46 20 38
✉ jean@martinvivier.fr

ADMINISTRATEURS



Jean-Luc BONNEFOI (origine THELEM)
56, rue Grande
36800 SAINT GAUTIER
☎ 06 12 42 37 61
✉ bonnefoi36@gmail.com



Ronan ROMIEUX (origine AdR Bretagne)
4, rue des mésanges
56530 QUEVEN
☎ 02 97 05 05 48 ☎ 06 07 83 77 23
✉ ronan.romieux@wanadoo.fr



Michel ESQUIROL (origine AdC AGAREGAN)
17, route de Montcar
32300 SAINT MARTIN
☎ 05 62 66 51 02 ☎ 06 72 44 29 83
✉ danielle.esquirol@orange.fr



Gérald PAQUET (origine AdR Centre)
Le Clos de la Saulaie
41, Av. Pierre Mendès France
45800 ST JEAN DE BRAYE
☎ 02 38 21 60 83 ☎ 06 83 99 86 23
✉ paquetgerald@orange.fr

SYNDIC



Pierre EPINEUSE Résidence Raoul Dufy - 5, rue Hélène Boucher 76240 BONSECOURS (ROUEN)
(origine AdC AAAMMA)
☎ 02 35 64 95 40 ☎ 06 52 20 49 92 ✉ epineuse.unaagar@gmail.com

CONTROLEURS AUX COMPTES



Gabriel GONIN ☎ 04 78 29 48 60
14, rue Calas ☎ 06 81 18 97 17
69004 LYON ✉ gabriel.gonin@free.fr



Michel GARREAU ☎ 01 48 65 77 39
5 bis, Av. Div. Leclerc ☎ 06 70 07 32 81
93150 LE BLANC MESNIL
✉ michelgarreau@wanadoo.fr



Hubert HERIOT ☎ 02 37 48 24 94
9, rue de La Maladrerie ☎ 06 11 42 92 30
28270 BREZOLLES
✉ hubert.heriot@wanadoo.fr

Président et membres honoraires : Georges BELAT / Jean LAISSUS / Michel MOULETTE / Guy LEVEN



Répertoire des Présidents d'Amicales de **RÉGIONS**

adhérentes à agéa sénior

<p>ALSACE 001 67 68 Michel JENNY  32, rue Gal. De Gaulle 68340 RIQUEWIHR ☎ 03 89 49 01 08 📞 06 09 31 30 56 ✉ jenny.michel@wanadoo.fr</p>	<p>ANJOU-MAINE 013 49 53 72 Michel LECOQ  1, Bd. De la Gare 72200 LA FLECHE 📞 06 33 34 59 16 ✉ michel.lecoq4@orange.fr</p>	<p>AQUITAINE 002 24 33 40 47 64 Pierre FABRE  17, rue de Strasbourg 47000 AGEN ☎ 05 53 96 56 31 📞 06 72 75 33 91 ✉ pierre.fabre8@wanadoo.fr</p>	<p>AUVERGNE 003 03 15 43 63 Gérard LEBEGUE  3, route de Deille 63490 USSON 📞 06 70 13 78 33 ✉ gerard.m.lebegue.18.auv@orange.fr</p>
<p>BOURGOGNE-FRANCHE-CONTÉ 005 21 25 39 58 70 71 89 90 Jean GEORGE  13, rue Auguste Frémet 21000 DIJON ☎ 03 80 42 82 90 📞 06 80 89 89 17 ✉ michele.george0484@orange.fr</p>	<p>BRETAGNE 006 22 29 35 56 Yves TREVILLY  30, Bd. De Rochebonne 35400 SAINT MALO ☎ 02 99 20 18 68 📞 06 83 04 11 40 ✉ yves.trevilly@wanadoo.fr</p>	<p>CENTRE 007 18 28 36 37 41 45 Gérald PAQUET  Le Clos de la Saulaie 41, Av. Pierre Mendès France 45800 ST JEAN DE BRAYE ☎ 02 38 21 60 83 📞 06 83 99 86 23 ✉ paquetgerald@orange.fr</p>	<p>CHAMPAGNE-ARDENNE 008 08 10 51 52 Claude PARADIS  3, rue des mésanges 10440 TORVILLIERES ☎ 03 25 78 40 99 📞 06 72 87 06 63 ✉ claudepara10@yahoo.fr</p>
<p>ILE DE France 019 75 77 78 91 92 93 94 95 Michel GARREAU  30, rue Olivier Noyer 75014 PARIS ☎ 01 48 65 77 39 📞 06 70 07 32 81 ✉ michelgarreau@wanadoo.fr</p>	<p>LANGUEDOC 010 30 34 48 Daniel SAUVAGE  12, Chemin du Mas Magot 30340 MONS ☎ 04 66 83 14 90 📞 06 80 18 99 82 ✉ mds30@orange.fr</p>	<p>LIMOUSIN 011 19 23 87 Raymond BOURBOULOUX  46, Av. du Printemps 19100 BRIVE ☎ 05 55 23 57 40 📞 06 82 83 46 60 ✉ raymond.bourbouloux@gmail.com</p>	<p>LOIRE-ATLANTIQUE 021 VENDEE 44 85 Jean-Pierre CHATELLIER  34 bis, La Bigotière 44690 MAISON s/ SEVRE ☎ 02 40 54 52 68 📞 07 77 37 07 66 ✉ jp.chatellier@wanadoo.fr</p>
<p>LORRAINE 012 54 55 57 88 Christian COEURÉ  Domaine de Bel Air 9 b, rue Mi les Vignes 54520 LAXOU ☎ 09 50 70 56 92 📞 06 07 09 98 11 ✉ christian.coeure@orange.fr</p>	<p>MEDITERRANEE- PACA-CORSE, DOM-TOM 014 04 05 06 13 20 83 84 97 98 99 Paul LILTI  Le Clos St. François 262, Av. de Verdun 83700 St RAPHAEL ☎ 04 94 54 73 19 📞 06 07 76 04 96 ✉ paul.lilti@gmail.com</p>	<p>MIDI-PYRÉNÉES 015 09 11 12 31 32 46 65 66 81 82 Michel ESQUIROL  17, route de Montclar 32300 St MARTIN ☎ 05 62 66 51 02 📞 06 72 44 29 83 ✉ danielle.esquirol@orange.fr</p>	<p>NORD- PAS DE CALAIS 016 59 62 Michel BEAUGRAND  16, Place Marmottan 62400 BETHUNE ☎ 03 21 01 32 32 📞 06 08 67 80 83 ✉ micheletanne43@gmail.com</p>
<p>NORMANDIE 017 14 27 50 61 76 Mireille GRUYER  15, rue Greenock 76450 CANY-BARVILLE ☎ 02 35 97 59 34 📞 06 80 07 33 02 ✉ mireille.gruyet.old@orange.fr</p>	<p>PICARDIE 018 02 60 80 Georges BELAT  6, rue du Bloc 02250 MARLE ☎ 03 23 20 07 34 📞 06 85 84 87 47 ✉ george.belat@orange.fr</p>	<p>POITOU- CHARENTES 009 16 17 79 86 Danilo CORNUAULT  13, rue Garesche 17320 St JUST LUZAC ☎ 05 46 85 26 51 📞 06 27 16 62 48 ✉ tdacor@aol.com</p>	<p>RHÔNE-ALPES 020 01 07 26 38 42 69 73 74 Jean HECQUET  106, rue des Alpes 26000 VALENCE ☎ 04 75 43 24 36 📞 06 07 95 23 21 ✉ jean.hecquet@orange.fr</p>

ACRAVIVA (Abeille & Paix) - Cie AVIVA 104



Président

Serge BATTISTELLI

2, rue de la Bartavelle
13620 CARRY LE ROUET

☎ 04 42 44 62 70 ☎ 06 74 44 69 68

✉ serge.battistelli@aliceadsl.fr

MÉDICALE DE France 105



Président

Jean-Pierre BUFFAGNI

1, Boulevard Philippe Daste
17480 LE CHÂTEAU D'OLERON

☎ 06 86 96 50 10

✉ jpbuffagni@yahoo.fr

AGAR-AZUR—Cie AZUR Assurances 106



Présidente

Bernadette DEMANGE

12, rue Jacques Prévert
94880 NOISEAU

☎ 01 45 9 0 06 72 ☎ 06 16 47 02 56

✉ br.demange@gmail.com

AACRG – Cie GÉNÉRALI 107



Président

Jean-Luc ORGEAS

63, Boulevard Chantemerle
73100 AIX LES BAINS

☎ 09 52 19 66 71 ☎ 06 87 94 12 54

✉ jlorgeas@free.fr

AGAREGAN - Cie GAN 108



Président

Michel ESQUIROL

17, route de Montclar
32300 SAINT MARTIN

☎ 05 62 66 51 02 ☎ 06 72 44 29 83

✉ danielle.esquirol@orange.fr

SAGAMM-Senior - Cie MMA 109



Président

Pierre EPINEUSE

Résidence Raoul Dufy - 5, rue Hélène Boucher
76240 BONSECOURS (Rouen)

☎ 02 35 64 95 40 ☎ 06 52 20 49 92

✉ epineuse.aaamma@gmail.com

MUTUELLE DE POITIERS - Cie Mut.de Poitiers 110



Président

Marcel RETAILLEAU

477, rue des Embruns
85440 TALMONT SAINT HILAIRE

☎ 02 51 20 34 69 ☎ 06 08 21 50 89

✉ retailleau_marcel@orange.fr

AAR - Cie THELEM 111



Président

Patrick BITARELLE

4, Allée Brette
45650 SAINT JEAN LE BLANC

☎ 02 38 66 60 71 ☎ 06 07 41 69 98

✉ patrick.bitarelle@orange.fr

MAG3 Senior - Cie ALLIANZ Gpe 116



Président

Charles CAILLAUD

35 La Lande Aubrun
36330 VELLES

☎ 02 54 36 11 53 ☎ 06 08 69 28 59

✉ c6.caillaud@orange.fr

CONVERGENCES Seniors - Cie AREAS 117



Président

Jean-Paul RIBOLDI

9, Chemin des Près
25600 VIEUX CHARMONT

☎ 03 81 32 06 96 ☎ 06 64 91 97 19

✉ secreadis@gmail.com

REUSSIR SENIOR - Cie AXA 118



Présidente

Marie-Odile CORMIER

5, rue des Boulaies
58320 GERMIGNY SUR LOIRE

☎ 03 86 68 87 08 ☎ 06 83 88 44 54

✉ marie-odile.cormier@orange.fr



ÉLUS agéa sénior à CAVAMAC



Jean MARTIN-VIVIER

5, rue Sainte Croix
91157 EETAMPES
☎ 01 64 94 60 44 📞 06 08 46 20 38
✉ jean@martinvivier.fr



Régis MARTINIER

43, Place Caffé
73000 CHAMBERY
☎ 04 79 62 68 02 📞 06 16 17 25 74
✉ martinier@noos.fr



Marie-Odile CORMIER

5, rue des Boulaies
58320 GERMINY SUR LOIRE
☎ 03 86 68 87 08 📞 06 86 88 44 54
✉ marie-odile.cormier@orange.fr



Jean-Luc BONNEFOI

58, rue Grande
36800 SAINT-GAUTIER
📞 06 12 42 37 61
✉ bonnefoi36@gmail.com



Pierre EPINEUSE

Résidence Raoul Dufy - 5, rue Hélène Boucher
76240 BONSECOURS
☎ 02 35 64 95 40 📞 06 52 20 49 92
✉ epineuse.unaagar@gmail.com



Georges BELAT

6, rue du Bloc
02250 MARLE
☎ 03 23 20 07 34 📞 06 85 84 87 47
✉ george.belat@orange.fr



Bernard PACAUD

2, rue Picasso - Chez Barré
17770 ECOYEUX
☎ 05 46 92 06 56 📞 06 81 32 35 15
✉ Bpacaud17@gmail.com

REPRÉSENTANTS agéa sénior à PRAGA



Régine ALMERAS

51, Grand-rue Mario Roustan
34200 SETE
☎ 04 67 74 40 62 📞 06 81 72 92 10
✉ reginealmeras@hotmail.fr



Jacques BIGOT

11, rue du Point du jour
86200 LOUDUN
☎ 05 49 98 23 80 📞 06 08 71 93 00
✉ jacquesbigot@wanadoo.fr



Charles CAILLAUD

35, La Lande Aubrun
36330 VELLES
☎ 02 54 36 11 53 📞 06 88 69 28 59
✉ c6.caillaud@orange.fr



Christian COEURÉ

Domaine de Bel Air - 9 b, rue Mi les Vignes
54520 LAXOU
☎ 09 50 70 56 92 📞 06 07 09 98 11
✉ christian.coeure@orange.fr



Martine HERVE

26, Av. du Général De Gaulle
49150 BAUGE
☎ 02 41 89 08 08
✉ martineherve50@orange.fr



Jacques CESSAT

58, rue du Gué Giraud
87200 SAINT JUNIEN
☎ 05 55 02 90 39 📞 06 12 04 51 33
✉ jacquessessat@aol.com

Congrès National agéa sénior 16 et 17 mai 2019

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avant le 10 mars 2019 à :

Jean-Pierre CHATELLIER

34 bis La Bigotière - 44690 MAISON-SUR-SEVRE

Tél. : 02 40 54 52 68 / 07 77 37 07 66 -Email : jp.chatellier@wanadoo.fr

Congressiste : M. Mme

Nom : Prénom :

Accompagnant :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Tél :

E-mail : Tél portable :

Adhérent Amicale(s) :

Votre moyen de transport : Auto Train Avion - Hôtel réservé :

Date d'arrivée : /05/19 vers

Vos inscriptions	Nombre	Tarif	Total
Participation aux frais d'inscription et d'organisation		20 €/ Pers.	
Jeudi 16 mai 2019			
Congressistes :		-	
09h30/18h : Assemblée Générale avec déjeuner à l'Aletti Palace		45	
Programme pour les accompagnants Visite de Vichy avec repas		50	
19h30 : Soirée de Gala – Salle Berlioz de l'Opéra de Vichy		90	
Vendredi 17 mai 2019			
09h00 : Départ en car pour excursion au Domaine Royal de Randan, suivie d'un déjeuner au Golf de Vichy-Forêt de Montpensier possibilité de parcours de golf l'après-midi		50	
TOTAL			

Je règle par chèque bancaire à l'ordre de **agéa sénior, un acompte de 100 € par personne.**

Je réglerai le solde au plus tard le 10 avril 2019

Demandes particulières : Souhaite participer au parcours de golf, etc....

Date Signature



HÉBERGEMENT

Vous serez accueilli à **L'hôtel ALETTI PALACE ******
3, Place Joseph Aletti – 03200 VICHY (gare SNCF 15 mn)
Tél. : 04 70 30 20 20 - mail : contact@aletti.fr – www.hotel-aletti.fr



Il s'agit d'un établissement de 129 chambres, dont la décoration vous plongera dans le Vichy de la Belle Epoque. La réservation doit être faite par vous-même, en mentionnant « Congrès agéa sénior 2019 » pour bénéficier des tarifs préférentiels qui ont été négociés :

Chambre single

99 € ttc (petit déjeuner inclus) + 2 € taxe de séjour

Chambre double

119 € ttc (petit déjeuner inclus) + 2 €/personne taxe de séjour

L'Assemblée Générale se déroulera dans les salons de l'ALETTI Palace.

Par ailleurs, l'ALETTI Palace bloque un contingent de 60 chambres supplémentaires au même tarif et pour la période du 15 au 19/05/2019, au cas où vous souhaiteriez prolonger votre séjour.